



HAL
open science

Musée de Rumilly (Haute-Savoie). La tombe dite “ burgonde ” de Menthonnex-sous-Clermont

David Peressinotto, Laurent d'Agostino

► To cite this version:

David Peressinotto, Laurent d'Agostino. Musée de Rumilly (Haute-Savoie). La tombe dite “ burgonde ” de Menthonnex-sous-Clermont : Rapport d'étude archéologique. [Rapport de recherche] Hades archéologie. 2011. hal-02023253

HAL Id: hal-02023253

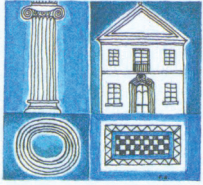
<https://hal.science/hal-02023253>

Submitted on 23 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HADES



Bureau d'investigations archéologiques
9 rue Vidailhan
31 130 BALMA
Tél : 05 61 00 49 85
SAS AU CAPITAL DE 37 000 euros

MUSEE DE RUMILLY Rumilly (Haute-Savoie)

La tombe dite "burgonde" de Menthonnex-sous-Clermont



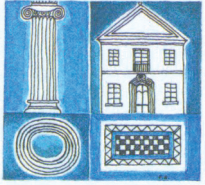
David Peressinotto,
Laurent D'Agostino

Maître d'Ouvrage :
Ville de Rumilly



**Rapport d'opération archéologique
Période Médiévale
2011**

HADES



Bureau d'investigations archéologiques
9 rue Vidailhan
31 130 BALMA
Tél : 05 61 00 49 85
SAS AU CAPITAL DE 37 000 euros

MUSEE DE RUMILLY
Rhône-Alpes
Haute-Savoie
Rumilly

**La tombe dite "burgonde" de
Menthonnex-sous-Clermont**

David Peressinotto,
Laurent D'Agostino

Maître d'Ouvrage :
Ville de Rumilly

Code INSEE : 74225

N° d'opération archéologique :
[néant]

N° de l'Arrêté de prescription :
[sans objet]

N° de l'Arrêté d'autorisation :
[sans objet]

Date de remise du Rapport :
Décembre 2011

Date de réalisation de l'opération :
du 21 au 22 octobre 2011

Rapport d'opération archéologique
Période Médiévale
2011

En résumé...

La découverte de la sépulture dite « burgonde » conservée dans les collections du Musée de Rumilly remonte à l'année 1960. Au cours du mois d'avril, les frères Montillet, agriculteurs à Menthonnex-sous-Clermont (Haute-Savoie), après avoir mis au jour des restes humains au lieu-dit Chainaz, contactent l'association des « Amis du Vieux Rumilly ». M. GRUFFAT et M. RAMEL, tous deux faisant partie de l'association, finissent de dégager la tombe [Fig. a]. La décision est alors prise de prélever la structure dans son ensemble, en particulier l'aménagement funéraire constitué par le coffrage en dalles calcaires contenant les ossements. Ces vestiges sont alors confiés aux Amis du Vieux Rumilly, qui ont intégré la tombe aux collections de leur musée.

Ces restes n'ont depuis fait l'objet d'aucune étude archéologique ou anthropologique, laissant le doute sur les données biologiques de cet individu, ainsi que sur la datation annoncée relative à la période burgonde. En effet, cette attribution chronologique se base sur une typologie de sépulture, sans qu'une datation radiocarbone ne soit jamais venue confirmer cette hypothèse.

Depuis la découverte, les vestiges étaient entreposés dans les réserves du musée de Rumilly, les ossements toujours disposés sur les deux dalles calcaires de fond. Un coffrage de bois avait depuis lors été spécialement aménagé pour recevoir la structure accompagnée des restes osseux. Les dalles de fond ont été déposées dans ce coffrage, ainsi que les dalles de chant constituant les bords de la structure [Fig. b]. Ces dernières ont été retaillées afin qu'elles puissent rentrer dans ce nouveau coffrage. Les éléments qui constituaient originellement la couverture de la sépulture ont été disposés sur le sol, autour du coffrage en bois.

En ce qui concerne les ossements, plusieurs d'entre eux sont apparus en position secondaire, parfois relativement éloignés de ce qui devait être leur position initiale. L'état de conservation général est plutôt mauvais, plusieurs restes osseux étant fragmentés, d'autres ayant disparu. Les éléments du thorax, par exemple (côtes et rachis thoraco-lombaire), sont quasiment tous absents. Alors que sur certains clichés datant de la découverte, on peut constater la présence de dents, aucune ne subsiste aujourd'hui. L'os maxillaire ainsi que les zygomatiques ne sont plus présents. Il ne nous est pas possible aujourd'hui de préciser si ces données ont été perdues au cours du prélèvement de 1960, ou si ces pertes sont ultérieures.

L'analyse taphonomique permet de confirmer que le dépôt de l'individu s'est effectué en espace vide, les membres supérieurs en extension le long du corps, les mains au niveau des hanches. Les membres inférieurs étaient également en extension, le membre inférieur droit apparaissant en partie en vue médiale (face interne de la cuisse),



FIG. a

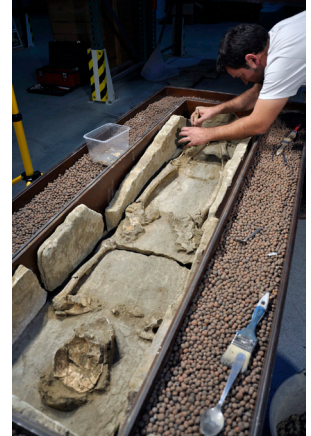


FIG. b

FIG. a - Vue de la sépulture au moment de sa découverte en 1960 à Menthonnex-sous-Clermont
Cliché de Henri Tracol, 1960. Collections du Musée de Rumilly

FIG. b - La tombe en cours de fouille dans les réserves du Musée de Rumilly
Cliché de L. D'Agostino, Hadès, 2011

ce qui correspond à une légère rotation latérale du membre. Ce dernier élément nous indique que le corps n'était probablement pas enveloppé d'un linceul, qui aurait empêché cette rotation. La tête n'était pas surélevée par un support céphalique et reposait directement sur le fond de la sépulture.

L'analyse biologique, effectuée aussitôt sur site, nous permet de préciser qu'il s'agit d'un individu de sexe masculin, dont l'âge au décès est supérieur à 20 ans. Il n'est malheureusement pas possible d'être plus précis à ce niveau, devant l'état de conservation des éléments osseux.

Deux éléments du pied droit du sujet (talus et cunéiforme médial) ont été envoyés à un laboratoire pour une datation par mesure du carbone 14. Le résultat de cette mesure nous indique une période comprise entre 600 et 660 après J.C.

Sommaire

En résumé...	3
Données administratives	6
Fiche signalétique	7
Identité du site	7
Opération archéologique	7
Nature des découvertes	7
Générique de l'opération	10
Les résultats scientifiques	11
Introduction	12
1. La découverte de la tombe en 1960	13
2. Problématique de l'étude et méthodologie	14
2.1 Problématique	14
2.2 Méthodologie	14
2.3 Équipe de recherche	15
2.4 Documentation	15
3. Étude archéo-anthropologique	16
3.1 Méthodes d'intervention	16
3.2 Descriptions	16
3.2.1 <i>Le coffrage</i>	16
3.2.2 <i>Éléments de taphonomie</i>	17
3.2.3 <i>Analyse biologique</i>	18
3.2.4 <i>Datations</i>	19
3.3 Conclusions	19
3.3.1 <i>Aspects taphonomiques</i>	19
3.3.2 <i>Aspects biologiques</i>	20
4. Contexte historique : des Burgondes à la Bourgogne carolingienne	21
4.1 De l'installation des Burgondes au royaume de Bourgogne	21
4.1.1 <i>Les Burgondes et la Sapaudia</i>	21
4.1.2 <i>L'intégration des populations burgondes</i>	22
4.1.3 <i>Du royaume burgonde au royaume mérovingien de Bourgogne</i>	23
4.2 La question des nécropoles et de la population	24
4.2.1 <i>Les nécropoles et la typologie des tombes aux périodes burgondes et mérovingiennes</i>	24
4.2.2 <i>La population et la question des caractères ethniques</i>	25
Conclusion	27
Annexes	28
Annexe 1: Bibliographie	29
Annexe 2 : Article de journal	32
Annexe 3 : Datation radiocarbone (C14)	34
Planches	37
Figures	44



Données administratives

Fiche signalétique

Identité du site

Localisation

Région : Rhône-Alpes

Département : Haute-Savoie

Commune et code INSEE : Rumilly 74225

Lieu-dit ou adresse : Musée de Rumilly

N° du site : N° d'inventaire 1960.1.1 (collections du Musée de Rumilly)

Références cadastrales actualisées

Commune : Rumilly

Année : 2011

Section : /

Parcelles : /

Statut du terrain : musée

Nom donné au site : Musée de Rumilly, tombe dite «burgonde» de Menthonnex-sous-Clermont

Coordonnées Lambert 93 : X : / Y : / Z : /

Coordonnées Lambert III zone sud : X : / Y : / Z : /

Propriétaire du terrain : Commune de Rumilly

Opération archéologique

N° d'opération archéologique : [sans objet]

N° de l'arrêté de prescription : [sans objet]

N° de l'arrêté de désignation du responsable scientifique : [sans objet]

Titulaires : [sans objet]

Opérateur archéologique : s.a.s. HADÈS

Adresse : B.P. 438 - 31314 Labège Cedex

Responsable scientifique : David Peressinotto (s.a.s. HADÈS)

Nature de l'aménagement : [sans objet]

Maître d'ouvrage des travaux : Ville de Rumilly, Service Patrimoine

Type d'intervention : étude anthropologique, archéologique et documentaire

Emprise du projet : [sans objet]

Surface à évaluer : [sans objet]

Dates d'intervention : 20 au 21 octobre 2011

Nature des découvertes

Mots clefs (thesaurus PATRIARCHE pour la chronologie et les vestiges immobiliers)

- sur la chronologie : Haut Moyen Âge (Époque mérovingienne)
- sur la nature des vestiges immobiliers: coffrage dalles calcaire
- sur la nature des vestiges mobiliers : sépulture, restes osseux

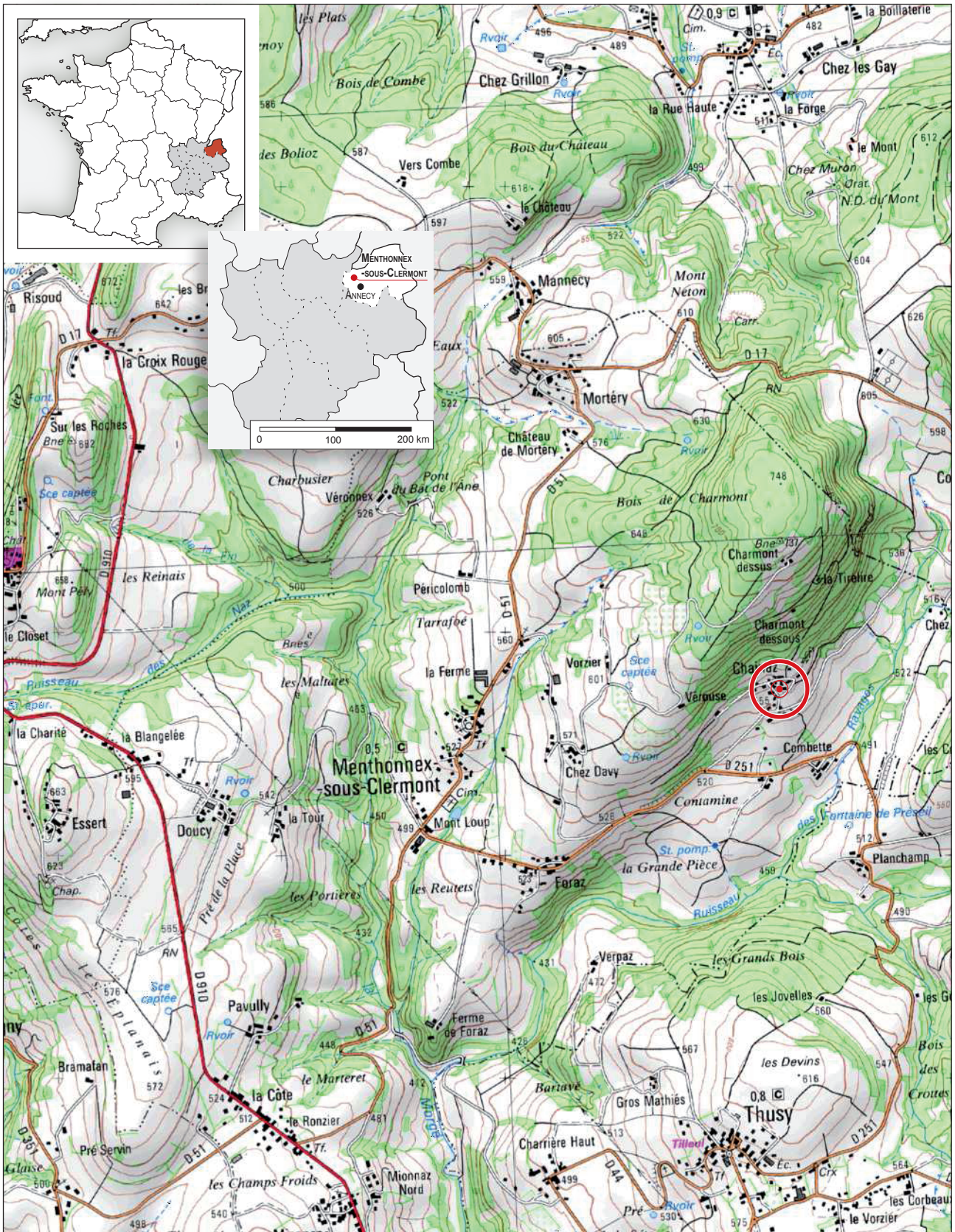
Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Dépôt du Musée de Rumilly



MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT (Haute-Savoie)

Localisation de la commune sur la carte au 1/250000^{ème}

Décembre 2011. DAO : L. D'Agostino, HADÈS, d'après IGN



MENTONNEX-SOUS-CLERMONT (Haute-Savoie)

Localisation du hameau de Chainaz sur la carte au 1/25000^{ème}

Décembre 2011. DAO : L. D'Agostino, HADES, d'après IGN

Générique de l'opération

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

Ville de Rumilly, Service Patrimoine - Musée
Bergamote Hebrard, chef de service
Emilie Doucet, chargée d'étude des collections

HADÈS,
Laurent D'Agostino, responsable de l'antenne d'Annecy

Intervenants phase terrain

Équipe de fouille,
Responsable d'opération, David Peressinotto
Responsable administratif, Laurent D'Agostino

Relevés de terrain,
Laurent D'Agostino
David Peressinotto

Photographies,
Laurent D'Agostino
David Peressinotto

Intervenants phase rapport

Équipe de rédaction,
Responsable d'opération, David Peressinotto
Responsable administratif, Laurent D'Agostino

Recherche documentaire,
Laurent D'Agostino

Infographie,
Laurent D'Agostino
David Peressinotto

Mise en forme du DFS,
Laurent D'Agostino



Les résultats scientifiques

Introduction

Dans les collections du Musée de Rumilly se trouve une sépulture en coffre de dalles attribuée à la période « Burgonde ». Celle-ci a été découverte à Menthonnex-sous-Clermont en 1960 au lieu-dit Chainaz par les frères Montillet, agriculteurs, qui remarquèrent la présence d'ossements lors des labours. Ils purent mettre en évidence la présence de trois tombes accolées les unes aux autres, avec l'aide de M. Oursel, archiviste en chef de la Haute-Savoie. La description de l'époque mentionne une orientation des sépultures est-ouest, le fond, les parois et la couverture des tombes étant constitués de « dalles de grès mollassique soigneusement ajustées ». L'histoire ne dit pas ce que sont devenues les deux autres tombes mentionnées. Les vestiges de cette sépulture ont été donnés aux Amis du Vieux Rumilly, qui les ont intégrés aux collections de leur musée.

Si la sauvegarde de cette tombe avait un but louable, son exploitation muséographique pose problème. Il s'agit d'un sujet adulte, déposé au sein d'un coffrage de dalle calcaire. Le défunt repose sur deux dalles de grandes dimensions qui constituent le fond du contenant, et sont entourées de blocs de plus petites dimensions disposés de chant. La cuve était initialement fermée par d'autres dalles, constituant la couverture de la sépulture.

Aussitôt après la découverte, le sujet a été attribué à la période burgonde, alors qu'aucune analyse archéologique ou anthropologique n'avait été menée. En outre, aucun mobilier archéologique d'accompagnement du défunt n'a permis de préciser clairement la datation de cette inhumation. L'hypothèse de la période burgonde se fonde essentiellement sur la typologie des sépultures, donc sur l'utilisation de ce type de coffrage en dalles.

Cependant, la datation « à brûle-pourpoint » de la période burgonde est loin d'être affirmée. Aucune analyse archéologique approfondie n'a été réalisée, ni aucune analyse anthropologique permettant la détermination du sexe, de l'âge et des pathologies de l'individu.

La conservation de cette tombe pose également problème : seuls deux clichés de la découverte pris par le photographe Henri Tracol et publiés dans *l'Agriculteur savoyard* du samedi 23 avril 1960, sont au musée de Rumilly, et aucune vue de la couverture de la tombe avant son ouverture n'a été retrouvée ; les ossements, à l'air libre depuis 50 ans, sont en assez mauvais état et partent en partie en poussière ; beaucoup ont bougé dans la sépulture, même si les empreintes des ossements sont encore visibles dans la terre subsistant au fond de la tombe ; une partie du fond de la tombe restait en effet à fouiller et pouvait receler des éléments de datation malgré les pollutions nécessairement introduites dans la sépulture.

Pour envisager la conservation à long terme de cet élément dans les collections du musée, il était nécessaire de procéder à une étude approfondie permettant d'envisager une éventuelle « restauration » de cette tombe qui s'est dégradée et sa présentation au public.

Une étude archéologique et anthropologique de la tombe et de l'individu qu'elle contient a donc été mise en œuvre à la demande du Service Patrimoine de la Ville de Rumilly.

1. La découverte de la tombe en 1960

La découverte de la tombe et sa fouille sont relatées par un article de M. Gruffat publié dans *l'Agriculteur savoyard* n° 785 du samedi 23 avril 1960 [Annexe 2] :

« Aux assez nombreuses découvertes de cimetières burgondes faites en Genevois et en Albanais – on signalait encore celle de Mésigny – vient s'en ajouter une autre sur le territoire de la commune de Menthonnex-sous-Clermont (nord de l'Albanais) au hameau de Chainaz.

En effectuant leurs labours, MM. Montillet frères étaient intrigués par la présence dans leur champ de fragments de dalles de grès que heurtait le soc de la charrue.

Ils eurent la curiosité de fouiller un peu et découvrirent à cet emplacement et à faible profondeur des ossements humains.

Une fouille un peu plus poussée permit de mettre à jour trois tombes accolées de facture très caractéristique : d'orientation est-ouest, le fond, les parois et la couverture sont en dalles de grès molassique soigneusement ajustées.

Dans un de ces compartiments déblayé minutieusement par les soins de M. Oursel, archiviste en chef de la Haute-Savoie, on voit, face au levant, un squelette aux gros os bien conservés : le crâne, les ceintures (épaules et bassin) et les membres permettent la reconstitution d'un corps de taille normale placé dans une tombe aux dimensions strictement adaptées.

On peut, avec le maximum de certitude, voir là les restes d'un de ces colons burgondes auxquels Aetius, chef des Gaules pour l'Empire assigna, vers le milieu du 5^e siècle, comme zone de fixation, notre avant pays alpin ».

Informés rapidement de la découverte, les membres des Amis du Vieux Rumilly, et notamment M. Ramel et M. Gruffat [Fig. 1], ont accepté de recueillir les restes de cette sépulture qui a été prélevée en totalité. Les deux dalles formant le fond de la tombe ont facilité le prélèvement du squelette. Les dalles de couverture et de chant ont également été récupérées et repositionnées pour une présentation de la tombe dans les collections du musée de l'association.

Depuis cette découverte, les vestiges sont entreposés dans les réserves du musée de Rumilly, l'individu toujours disposé sur les dalles de fond, entouré des dalles de chant constituant les bords du coffrage. Les éléments de couverture sont disposés sur les environs d'un coffrage de bois contenant les vestiges archéologiques [Fig. 2 et 3].

Il n'existe que peu de vues photographiques des circonstances de la découverte, mais sur les clichés disponibles [Fig. 4 et 5], il est possible de constater que de nombreux ossements ne sont plus dans leur position initiale; ils ont parfois subi des déplacements importants et sont dans une position secondaire, souvent relativement éloignée de leur position primaire. De plus, la conservation des restes osseux apparaît plutôt mauvaise et certains éléments montrent une dégradation relativement avancée.

2. Problématique de l'étude et méthodologie

2.1 Problématique

Les hypothèses formulées au moment de la découverte de la tombe relèvent d'un double postulat :

- l'attribution de la tombe à la période « burgonde » et donc une datation des Ve ou VIe siècles ; plus précisément, l'article de *l'Agriculteur savoyard* envisage une datation, liée à la morphologie de la tombe en coffre de dalles, de la fin du VIe siècle ;
- l'identification de l'individu comme appartenant à la population issue de la colonisation burgonde de 443.

Ces hypothèses nécessitent pour être vérifiées ou infirmées de procéder à l'analyse archéologique et anthropologique approfondie de la tombe, à sa datation absolue et à la reprise de l'analyse du contexte historique correspondant.

2.2 Méthodologie

L'étude archéologique et anthropologique a porté sur plusieurs points :

- un état des lieux détaillé de la tombe (relevé en plan de la position actuelle des ossements et couverture photographique détaillée) ;
- une analyse taphonomique des vestiges osseux (détermination de la position actuelle des ossements, des mouvements subis depuis la découverte et restitution de la position des ossements avant la découverte) ;
- le prélèvement et le nettoyage des ossements, très dégradés et pour la plupart bougés de leur position initiale ;
- la fouille du fond de la tombe, sur lequel subsistent des « mottes » de terre. Ces restes peuvent encore contenir des éléments de datation, il faut donc avant toute chose procéder au nettoyage superficiel de la tombe (enlèvement des poussières et des « pollutions » diverses – paillettes de plastique notamment) [Fig. 6, 7 et 8] ;
- l'analyse anthropologique des restes osseux conservés qui, bien que dégradés depuis leur découverte, peuvent permettre de déterminer le sexe, l'âge au décès, la stature et les pathologies de l'individu ;
- la datation de la tombe. Pour ce faire, plusieurs approches conjointes ont été mises en œuvre : l'examen de la typologie de la sépulture, les éventuels vestiges mobiliers qu'elle pouvait encore contenir (agrafes de vêtements, épingles de linceul, fragments de céramique...), une datation au radiocarbone (C14) sur des ossements d'un pied¹.

Cette étude permettra en outre de définir les conditions d'une éventuelle restauration de cette tombe (consolidation des ossements à la résine, restitution de l'état au moment de la découverte), si elle doit être conservée dans les collections du musée.

¹ Une première hypothèse avait été de dater une dent pour limiter l'impact sur le squelette. En l'absence de dents, des os du pied ont été sélectionnés.

2.3 Équipe de recherche

L'étude anthropologique a été menée par David Peressinotto, docteur en anthropologie de la faculté de Bordeaux. L'étude documentaire a été réalisée par Laurent D'Agostino.

2.4 Documentation

Les relevés de la sépulture ont été réalisés par photogrammétrie, permettant de générer des orthoimages de la sépulture ayant la même valeur géométrique que des plans traditionnels, avec en plus la qualité de détail de la photographie. Ces orthoimages, réalisées au moyen du logiciel Photomodeler, ont été éditées à l'échelle 1/5^{ème} dans le présent rapport.

La documentation graphique a été élaborée sous Adobe Illustrator. Les photographies, réalisées au moyen d'un Nikon D90 équipé d'un objectif grand angle 10-20 mm et d'un objectif 18-105 mm, ont pu être retouchées sous Adobe Photoshop pour l'édition dans le présent rapport, afin d'améliorer leur qualité graphique.

La mise en page du rapport a été réalisée sous InDesign.

A l'initiative de Bergamote Hébrard, responsable du service patrimoine et du projet Musée de la Ville de Rumilly, l'étude archéo-anthropologique a fait l'objet d'un film documentaire destiné à alimenter le parcours muséographique. Cette vidéo a été réalisée par Yoann Cotron².

3. Étude archéo-anthropologique

David PERESSINOTTO

3.1 Méthodes d'intervention

Nous avons donc mené une campagne d'investigations sur cette sépulture au musée de Rumilly les 20 et 21 octobre 2011, afin de préciser certains aspects concernant le sujet inhumé et le contexte archéologique. Cela a également permis de nettoyer les dalles calcaires et de procéder à un enregistrement minutieux de chacun des éléments de cette tombe.

Nous avons tout d'abord procédé à un enregistrement photographique du dépôt funéraire en l'état tel que nous l'avons trouvé. Cet enregistrement s'est fait par l'intermédiaire d'orthophotographies, éditées à l'échelle 1/5^{ème} [**Planche I, n° 1**].

Nous avons par la suite procédé à un nettoyage de l'intérieur de la tombe, qui s'est au cours des années rempli de poussières et de petits objets divers. Nous avons, dès cette phase, prélevé les ossements présentant une position secondaire, c'est-à-dire pour lesquels nous pouvons affirmer qu'ils n'étaient plus à leur place initiale (humérus droit, ulna droite, radius et ulna gauches, éléments de pied) [**Planche II**].

Une fois ce nettoyage effectué, nous avons laissé en place les restes osseux pour lesquels nous avons estimé qu'ils se trouvaient encore dans une position primaire, ou du moins peu éloignée de leur position initiale [**Planche III**].

Nous avons alors effectué un nouvel enregistrement photographique, là encore par l'intermédiaire d'orthophotographies éditées à l'échelle 1/5^{ème} [**Planche I, n° 2**]. Cet enregistrement a été complété par de nombreuses prises de vues de détail de la position des vestiges, ainsi que par un enregistrement sur fiche anthropologique, comprenant une fiche de conservation [**Fig. 9**] et des observations générales et de détails sur la position des restes osseux.

Pour finir, nous avons réalisé l'étude biologique des vestiges, ainsi qu'un enregistrement photographique de détail concernant l'ensemble des dalles calcaires constituant le coffrage.

3.2 Descriptions

3.2.1 Le coffrage

Le coffre de dalles accueillant la tombe est installé dans un coffrage en bois rectangulaire de 1,80 m de longueur et 0,46 m de largeur, construit pour la présentation muséographique de la tombe. Le coffre de dalles en lui-même est constitué de 23 dalles de calcaire gréseux grossièrement équarries au pic, auxquelles il faut ajouter quels fragments non mesurés [**Planche IV**] ; les fractures litées de la roche ont permis de débiter de grandes dalles relativement plates. Assez fines, ces dalles mesurent de 2,5 à 6 cm d'épaisseur ; la plupart d'entre elles approche 3,5 à 5 cm d'épaisseur.

Deux grandes dalles calcaires en constituent le fond. Il ne s'agit pas d'une dalle cassée, mais bien de deux dalles distinctes déposées dans le fond de la tombe. Les deux dalles disposées de chant de part et d'autre des membres inférieurs semblent être « d'origine ». En effet, il est difficile de dire que le coffrage actuel entreposé dans le musée de Rumilly correspond au coffrage tel qu'il était lors de la découverte de la sépulture. D'une part, les dalles ont été prélevées sur site une par une, transportées puis déposées en de multiples endroits depuis l'instant de la mise au jour jusqu'à aujourd'hui. Ces diverses manipulations sont

sources d'erreur quant à la restitution de la position et il est bon de rester méfiant quant à l'image qui nous est renvoyée actuellement de la tombe. D'autre part, dans un souci de présentation du dépôt funéraire au public, un coffrage de bois a été conçu afin d'accueillir les vestiges, permettant ainsi un maintien latéral des dalles de chant, les éléments de couverture n'étant quant à eux, évidemment, pas remis en place. Or, afin de pouvoir disposer de manière aisée les dalles de chant à l'intérieur de ce coffrage en bois, elles ont été retaillées, afin de leur donner une dimension convenant à leur emplacement dans leur nouveau contenant. Ainsi, il est évident que les éléments du coffrage initial ont été modifiés, après avoir été déplacés plusieurs fois. Il serait donc hasardeux de considérer que les éléments représentant actuellement le coffrage de dalles calcaires sont à la place qu'ils occupaient initialement au sein de la sépulture. Les seuls éléments « en place » de manière certaine sont les deux dalles de fond.

3.2.2 Eléments de taphonomie³

Le sujet a été inhumé sur le dos, les membres supérieurs le long du corps. Cette dernière information était devenue indisponible, les os des avant-bras droit et gauche étant tous en position secondaire. Toutefois, des vues photographiques de la découverte montrent la position des avant-bras, les deux membres supérieurs étant en extension⁴ [Fig. 5].

Le bloc crânio-facial apparaît en vue antérieure et repose sur l'os occipital. La tête n'a donc pas reposé sur un support céphalique, mais bien sur le fond de la tombe. La mandibule apparaît en vue supérieure, consécutivement donc à une chute vers le bas (position ouverte). Elle n'est plus en position anatomique, étant en contact direct avec la partie supérieure de la colonne thoracique, mais en reste cependant peu éloignée. La dislocation des articulations temporo-mandibulaires s'explique par un mouvement d'affaissement de la mandibule consécutif à la disparition des parties molles du cou et de la partie supérieure du thorax.

Les éléments de la colonne cervicale sont encore en place, de la première (atlas) à la septième vertèbre [Fig. 10]. Les quatre premières sont en connexion anatomique stricte, à l'exception des deux premières pour lesquelles la connexion est lâche. Une dislocation est intervenue entre la quatrième et la cinquième vertèbre cervicale, consécutivement à l'affaissement du bloc crânio-facial. Les connexions anatomiques entre les trois dernières vertèbres, de la cinquième à la septième, sont lâches. Les deux premières vertèbres (atlas et axis) apparaissent en vue supéro-antérieure, ce qui est compatible avec une position initiale du bloc crânio-facial reposant sur l'os occipital et apparaissant donc en vue antérieure. Le rachis cervical montre un point d'inflexion au niveau de la quatrième vertèbre cervicale (dislocation), les vertèbres sous-jacentes apparaissant en vue antérieure. Cette disposition ne présente aucune anomalie, si l'on considère que le rachis cervical présente initialement une lordose, c'est-à-dire une courbure vers l'avant. Il y a donc, lors de la disparition des chairs, un affaissement de cette partie anatomique, qui explique la dislocation constatée entre la quatrième et la cinquième vertèbre.

Les deux scapulas apparaissent en vue antérieure, ce qui ne correspond pas exactement à une position anatomique, qui serait plutôt antéro-latérale. Il y a donc eu une légère mise à plat de ces deux éléments osseux. Cet argument est à mettre en relation avec la présence initiale à cet endroit d'un espace vide permettant ce mouvement latéral des deux os.

Entre les scapulas, nous constatons la présence d'éléments postérieurs (arcs neurax) de la colonne thoracique, en connexion lâche avec une partie postérieure de côte. Les vertèbres thoraciques (deux éléments) se présentent en vue antérieure, ce qui n'a rien d'étonnant, la côte se présentant en vue

3 Taphonomie : terme définit en 1940 par Efremov, désignant l'étude des processus de décomposition qui interviennent après l'enfouissement d'un organisme jusqu'à la mise au jour de ses restes minéralisés. Ce sens a pu évoluer, notamment en archéozoologie, où il désigne plus largement l'ensemble des processus post-dépositionnels que peuvent subir les restes osseux.

4 Le membre inférieur droit montre une très légère flexion au niveau du coude, si légère qu'on est très proche d'une position d'extension. En outre, il est difficile de se faire une idée précise d'après d'anciens clichés.

supérieure, montrant ainsi que le grill costal s'était probablement mis à plat.

Les éléments du membre supérieur droit ont tous été déplacés et retrouvés en position secondaire lors de nos investigations. Toutefois, ces éléments peuvent être observés sur les vues anciennes de la découverte, sur lesquelles il est possible de voir une position d'extension du membre, la main étant donc située au niveau de la hanche droite. A ce propos, le seul élément du membre supérieur droit retrouvé en place est le quatrième métacarpien, qui se trouvait en arrière de l'os coxal droit, ce qui confirme bien une disposition initiale de la main droite au niveau de la hanche.

En ce qui concerne le membre supérieur gauche, seul l'humérus apparaît encore en place. Les éléments de l'avant-bras (radius et ulna) sont présents, mais en position secondaire. L'humérus est en vue antérieure, légèrement latérale. Il est possible sur les vues anciennes précédemment évoquées de constater là encore une position d'extension, la main située au niveau de la hanche gauche.

Pour les éléments du bassin, seuls les os coxaux sont présents. Le sacrum a disparu et n'a pas été retrouvé lors de notre intervention. Les os coxaux se présentent tous les deux par leur face médiale, ce qui ne correspond pas à une position anatomique, où les os coxaux se présenteraient alors en vue antérieure. Ces derniers se sont donc mis à plat, ce qui signifie la présence initiale d'un espace vide à cet endroit pour permettre le mouvement latéral qu'ont effectué ces éléments.

En ce qui concerne le membre inférieur droit, l'articulation coxo-fémorale (hanche) est disloquée, la tête fémorale étant sortie de son logement. Le fémur apparaît en vue médio-antérieure, alors que le tibia apparaît en vue antérieure. L'articulation du genou est donc également disloquée. Il est possible que l'os coxal, en se mettant à plat et donc en effectuant un mouvement latéral, ait entraîné avec lui le fémur, provoquant ainsi un mouvement de rotation latérale de cet os. Notons toutefois que la fibula apparaît sur la gauche du tibia, donc le long de sa face médiale, ce qui ne correspond pas à une position anatomique (la fibula est latérale et s'articule avec le tibia au niveau proximo-latéral et disto-latéral). Il est donc possible que le tibia, peut-être la fibula également, soit en position secondaire. Cependant le sédiment adhérent aux os et aux dalles calcaires de fond indique que cette position a été adoptée anciennement par le tibia (empreinte de l'emplacement de l'os sur la dalle calcaire visible). En aucun cas le tibia ne peut être dans une position primaire, car ne correspondant aucunement à une position anatomique dans ses relations avec le fémur ou avec la fibula. Il est possible que les déplacements constatés au niveau de cette région anatomique date de la découverte, et du transport des dalles de fond avec les ossements.

En ce qui concerne le membre inférieur gauche, l'articulation coxo-fémorale est en connexion lâche, la tête fémorale étant encore placée dans son logement (acétabulum). Le fémur se présente en vue antérieure, de même que le tibia, avec qui il est en connexion anatomique lâche. La fibula en revanche, apparaît en connexion anatomique au niveau proximal (partie supérieure), mais se trouve bien éloignée d'une position anatomique en partie distale (partie inférieure).

3.2.3 Analyse biologique

Les mesures effectuées sur l'os coxal droit sont les suivantes :

Mesure	Ismm	Ss	Sa	Sis	Veac
Valeur (mm)	115	74	77	41	59

Tableau 1 : mesures effectuées sur l'os coxal droit du sujet « Burgonde »

Selon la méthode développée par Murail *et al.* (2005), le sexe de cet individu est masculin, avec une probabilité de 97,04 %.

En ce qui concerne l'âge au décès de cet individu, la surface auriculaire des os coxaux est incomplète et ne

permet pas d'utiliser la méthode de Schmitt (2005).

Le bloc crânio-facial est très fragmenté et incomplet, ce qui interdit toute observation satisfaisante de l'état des sutures crâniennes.

Le seul élément qui nous permette une conclusion est l'observation de l'extrémité médiale de la clavicule droite, qui apparaît synostosée, c'est-à-dire que le point d'ossification secondaire composant cette extrémité s'est soudé au corps principal de l'os (diaphyse). Cet élément nous permet d'affirmer que l'âge au décès de cet individu est supérieur à 20 ans.

Notons sur la mandibule des pertes dentaires *ante mortem* au niveau de la première molaire droite et des deux premières molaires gauches.

Il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'analyse de l'état dentaire (caries, tartre, usure, etc.), car toutes les dents mandibulaires ont disparu, et l'os maxillaire est absent.

La clavicule droite présente une insertion très marquée du ligament costo-claviculaire, mais nous n'avons relevé aucune autre insertion remarquable ou enthésopathie.

3.2.4 Datations

Lors de notre intervention au musée de Rumilly, nous avons conditionné ensemble deux éléments du pied droit, le talus et le cunéiforme médial, afin de les envoyer à un laboratoire de datation (Beta Analytic Inc., Miami, Floride). Le résultat nous est parvenu dans le courant du mois de novembre 2011.

Le dépôt date du VII^e siècle, et plus précisément entre 600 et 660 après J.C. [**Annexe 3**].

Si cette datation est ancienne, elle ne peut pas correspondre à la période dite burgonde. En effet, le royaume burgonde disparaît dans les années 530, étant divisé entre les rois francs mérovingiens Childebert, Clotaire et Théodebert 1^{er}, fils et petit fils de Clovis.

3.3 Conclusions

3.3.1 Aspects taphonomiques

Si l'on se fie aux éléments osseux retrouvés en place, il apparaît que le sujet a été déposé sur le dos, la tête directement en contact avec le fond du coffrage, la face dirigée vers l'avant. L'espace de décomposition, constitué d'un coffrage de dalles calcaires, était vide et a permis à quelques éléments (scapulas, coxaux) de se mettre à plat.

Les membres supérieurs étaient initialement en extension, comme il est possible de le voir sur les vues anciennes prises lors de la découverte. Il est possible que le membre supérieur droit était en très légère flexion au niveau du coude, mais quoi qu'il en soit, dans une position peu éloignée de l'extension.

Les membres inférieurs sont en extension, le membre gauche en vue antérieure, le membre droit ayant été déposé légèrement sur le côté, apparaissant donc par sa face médiale. Cette position du membre inférieur droit nous indique que l'individu n'était probablement pas enveloppé d'un linge ou linceul lors de son dépôt.

Sépulture primaire ou dépôt secondaire ?

Une discussion intéressante à propos de cette tombe, concerne la caractérisation de ce dépôt. En effet, dans ce cas, l'objet que nous avons analysé au sein des réserves du musée de Rumilly correspond t-il à une

sépulture primaire ou à un dépôt secondaire⁵ ?

Sépulture primaire si l'on considère qu'effectivement, la structure a été prélevée et complètement préservée hors de son contexte environnemental, pour être lors de notre intervention très proche de l'état qu'elle présentait lors de sa découverte.

Mais ce n'est pas tout à fait le cas.

D'une part, lors du prélèvement, il est évident que le dépôt a subi des dommages. Certains ossements ont dès ce moment disparu [Fig. 5]. Le maxillaire, les zygomatiques, une partie des scapulas, le radius droit, la très grande majorité des éléments des mains, la plupart des éléments des pieds, ainsi que les éléments du thorax et du rachis thoraco-lombaire ont actuellement disparu.

Le prélèvement de la structure a consisté à prélever les deux dalles calcaires constituant le sol de la sépulture, en conservant les éléments osseux disposés dessus. Il est fort probable qu'au cours de cette opération, les éléments de main, de thorax et de rachis ont été perdus, peut-être laissés sur place. Il est possible que les personnes à l'origine du prélèvement se soient concentrées sur les pièces les plus volumineuses.

D'autre part, dans les années qui ont suivi ce prélèvement, la structure a été déplacée, installée dans un coffrage de bois et déplacée de nouveau. Au cours de ces diverses manipulations, il est fort probable que d'autres éléments aient à leur tour disparu. Par exemple, les vues anciennes prises à l'occasion de la découverte montrent clairement la présence de dents. Or, aujourd'hui il n'en subsiste aucune. Il est possible que ces éléments aient été perdus au cours de manipulations anciennes et peu précautionneuses.

Ainsi, il s'agit aujourd'hui, par certains aspects, d'un dépôt secondaire, car certains éléments ne sont plus dans leur état primaire, et la constitution du dépôt est aujourd'hui relativement éloignée de son état d'origine : éléments osseux disparus ou déplacés, dalles calcaires déplacées ou remplacées, etc.

Il s'agit donc à la fois d'une sépulture primaire, parce qu'il y a une volonté de restituer une image originelle d'un dépôt funéraire, et d'un dépôt secondaire, car malgré toutes les précautions qui ont pu être prises, cela n'a pas empêché une distorsion de cette image.

3.3.2 Aspects biologiques

Il s'agit donc d'un individu de sexe masculin, dont l'âge au décès est supérieur à 20 ans. Il est malheureusement difficile d'être plus précis au niveau de l'âge au décès en restant fiable.

Aucune pathologie n'a été observée. L'os maxillaire est absent et les dents mandibulaires ne sont malheureusement plus présentes. Il n'est donc pas possible de caractériser l'état dentaire, hormis le fait de mentionner trois pertes *ante mortem* au niveau des molaires inférieures.

⁵ Pour la définition de ces termes, voir Leclerc, 1990. Un dépôt primaire correspond à l'endroit où s'est décomposé le corps, alors qu'un dépôt secondaire correspond à la récupération des ossements une fois la décomposition effectuée afin de les déposer en un autre lieu.

4. Contexte historique : des Burgondes à la Bourgogne carolingienne

Laurent D'AGOSTINO

Afin d'éclairer le contexte de la vie et de la mort de l'individu conservé à Rumilly, revenons sur les VI^e et VII^e siècles de notre ère qui a vu le territoire du Genevois durablement marqué par l'installation de nouvelles populations, les Burgondes.

La période troublée de la fin de l'Empire romain et de ses relations avec les peuples « barbares » d'origine germanique a profondément marqué l'historiographie de la Savoie. Les mentions et les attributions de tombes dites « burgondes » sont notamment très nombreuses, sans toutefois que les preuves avancées soient très convaincantes⁶... Il convient donc de revenir sur la chronologie de l'installation des Burgondes en Sapaudia et de la fondation du royaume de Bourgogne, auquel appartenait le territoire actuel de la Haute-Savoie durant le haut Moyen Âge, afin de cerner la situation dans la première moitié du VII^e siècle, période de la mort de l'individu conservé dans les réserves du Musée de Rumilly.

4.1 De l'installation des Burgondes au royaume de Bourgogne

4.1.1 Les Burgondes et la Sapaudia

Les Burgondes sont une population d'origine germanique fixée entre l'Oder et la Vistule au I^{er} et au II^e siècle ap. J.-C. Leurs migrations progressives les portent le long du bassin de l'Elbe et du Main au III^e siècle, puis du Rhin au IV^e siècle⁷ [Fig. 11].

En 406 ap. J.-C., sous la pression des Huns qui envahissent l'est de l'Europe, les peuples Vandales, Suèves et Alains franchissent le Rhin, menaçant les terres de l'Empire romain. En réaction et afin de sécuriser cette frontière, l'empereur Justin installe un premier royaume burgonde en 411 sur la rive occidentale du Rhin. En 435, le roi burgonde Gondicaire résolut d'agrandir son domaine et entama le pillage de la province romaine de Belgique première, correspondant à la Lorraine actuelle. En 436-437, les troupes burgondes sont battues par des troupes de Huns, renforçant probablement l'armée romaine dirigée par Aetius ; le roi Gondicaire et un grand nombre de Burgondes sont tués lors de cet épisode qui donna naissance au « chant des Niebelungen » au début du XIII^e siècle.

En 443, Aetius installa les Burgondes désormais pacifiés en Sapaudia⁸, afin de sécuriser les routes des grands cols alpins qui menaient à Rome et de contenir les Alamans. Bien que la localisation de cette Sapaudia

6 MARTEAUX Charles, LE ROUX M., « Les sépultures burgondes : stations et mobilier funéraire », *Revue Savoisienne*, 1898, p. 11-39, 130-140, 259-283.

7 Pour une approche globale des Burgondes et de leurs migrations, voir ESCHER Katalin, *Les Burgondes : le-VI^e siècle apr. J.-C.*, Éditions Errance, coll. « Civilisations et cultures », 2006.

8 « *Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda* », traduit par : « La Sapaudia est donnée à ce qui reste des Burgondes pour être partagée avec les indigènes » ; *Chronica Gallica ad 452*, éd. Th. Mommsen, dans les *Monumenta Germaniae historica, Auctorum antiquissimorum*, t. IX, p. 660. Sur la question du deuxième royaume burgonde, voir la récente synthèse de ESCHER Katalin, *Genèse et évolution du deuxième royaume burgonde (443-534) : les témoins archéologiques*, Oxford, British Archaeological Reports Ltd, coll. « British Archaeological Reports British Series », 2005.

ait fait l'objet de nombreux débats historiographiques⁹, il semble que ce territoire ait été limité au futur diocèse de Genève, augmenté des cités de Nyon et d'Avenches.

Bien que considérés comme des barbares par l'aristocratie romaine locale¹⁰, les cantonnements de troupes burgondes favorisés par Aetius ont été vus comme un soutien militaire appréciable sur les marges de l'Empire. Le *foedus* ou traité conclu avec Rome les intégrait à l'Empire et leur accordait une part de revenus fiscaux en échange de la défense du territoire qui leur revenait¹¹. En 451, ils apportent notamment leur soutien à l'armée d'Aetius aux Champs Catalauniques contre les Huns dirigés par Attila. Mais, au milieu du Ve siècle, dirigés par les deux fils de Gondicaire, Gondioc et Chilpéric, les Burgondes reprirent une politique d'expansion qui allait les amener à occuper un territoire qui s'étendait de Chalon-sur-Saône et Autun à Viviers et Avignon.

Après la chute de l'Empire romain d'Occident en 476, les empereurs de Constantinople ont continué de s'appuyer sur les Burgondes pour contrôler le nord et l'est des Alpes. Les rois burgondes exerçaient de fait à la fois un pouvoir royal sur leurs sujets burgondes et sur les sujets romains le pouvoir de magistrat impérial délégué par les empereurs, consistant pour l'essentiel en celui du contrôle militaire.

4.1.2 L'intégration des populations burgondes

L'organisation territoriale du royaume burgonde est régie par deux codes de droit, l'un pour les Burgondes, la loi dite Gombette proclamée par le roi Gondebald en 502, l'autre pour les citoyens romains, qui est un recueil du droit romain. Dans chaque cité, le roi était représenté par deux comtes, l'un pour les Romains, l'autre pour les Burgondes. La distinction entre barbares et Romains était toutefois assez faible au regard de la loi Gombette qui se rapprochait beaucoup du droit romain ; aucun obstacle juridique ne s'opposait en particulier à la fusion rapide de l'aristocratie burgonde et des sénateurs romains. La pratique des mariages mixtes est attestée dès le début du VIe siècle et l'intégration des Romains dans l'armée burgonde témoignent de l'absence relative de toute ségrégation ethnique, contrairement aux pratiques en vigueur dans le royaume ostrogothique d'Italie, qui succéda à l'Empire d'Occident.

Du point de vue religieux, les Burgondes étaient, dès leur arrivée en Sapaudia, des populations chrétiennes de confession arienne. L'arianisme étant considéré comme hérétique par le clergé catholique, les Burgondes célébraient leur culte dans des bâtiments séparés des Romains catholiques dirigés par le credo du Concile de Nicée. Les évêques rhodaniens, parmi lesquels l'évêque Avit de Vienne, conseiller du roi Gondebald, se sont attachés à convertir les populations burgondes. Le fils et héritier de Gondebald, Sigismond, s'est ainsi converti au catholicisme en 506.

Les fondations de monastères catholiques, parmi lesquels Saint-Maurice d'Againe en Valais fondé en 515 par Sigismond¹², témoignent de ce processus de conversion. Progressivement, les conversions individuelles furent favorisées par la monarchie, sans toutefois que l'arianisme ne s'éteigne avant le VIIe siècle.

9 Voir la mise au point de Joël Serralongue dans BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 85-91. Voir également LOT Ferdinand, « Les limites de la Sapaudia », *Revue suisse d'Histoire*, 1933, p. 146-156 ; DUPARC Pierre, « La Sapaudia », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 1958, p. 371-383 ; LEGUAY Jean-Pierre, « Les Burgondes et la Sapaudia », *L'histoire en Savoie*, Chambéry, 1974 ; plus récemment, une mise au point de ESCHER Katalin, « Le problème de l'immigration burgonde en Sapaudia », *Bulletin annuel de la Société d'Etudes historiques et naturelles du Pays de Grosne et Guye*, 2001, p. 45-53.

10 Sidoine Apollinaire se plaignait notamment de devoir supporter « ces hordes chevelues [...], les chansons du Burgonde gavé qui s'enduit les cheveux de beurre rance [...], et l'odeur infecte de l'ail et de l'oignon que renvoient dès le matin leurs préparations culinaires » ; LEBECQ Stéphane, *Nouvelle histoire de la France médiévale*, t. 1, *Les origines franques (Ve-IXe siècle)*, Paris, 1990, p. 37.

11 LEBECQ Stéphane, *Nouvelle histoire de la France médiévale*, t. 1, *Les origines franques (Ve-IXe siècle)*, Paris, 1990, p. 35.

12 *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais*, Bâle-Frankfurt 1997 (Coll. *Helvetia Sacra*, IV/I).

4.1.3 Du royaume burgonde au royaume mérovingien de Bourgogne

La montée en puissance des Francs saliens allait profondément modifier la situation politique dans le courant du VI^e siècle [Fig. 12]. Dès 500, les Francs s'attaquèrent au royaume burgonde ; Gondbaud résista aux attaques grâce à l'appui du royaume wisigothique de Provence et d'Aquitaine. Une première alliance fut conclue avec les Francs par le mariage de Clovis avec la fille de Gondbaud, Clotilde. Cette nouvelle alliance avec les Francs entraîna les Burgondes dans la conquête de l'Aquitaine wisigothique en 507.

Le roi burgonde Sigismond fit les frais de sa conversion au catholicisme qui avait mécontenté une partie de son aristocratie ; Clodomir, fils de Clovis et roi d'Orléans, lui déclara la guerre en 523 et Sigismond lui fut livré par les nobles burgondes.

Son successeur, le roi Godomar, tenta de résister aux assauts des Francs et battit Clodomir en 524 à la bataille de Vézeronce. Les frères de Clodomir, Childebert et Clothaire, lancèrent de nouvelles attaques dans le but de venger la mort de leur frère en 532 puis en 534. Cette dernière campagne aboutit à la fuite de Godomar qui abandonna le royaume des Burgondes aux fils de Clovis, marquant la création d'un nouveau royaume mérovingien « de Bourgogne » .

L'apparition du terme de Burgundia vers 540 marque l'émergence d'un véritable particularisme régional qui trouvera sa reconnaissance officielle à la mort de Clothaire en 561 au moment de la création du *regnum Burgundiae*, réunissant l'ancien royaume des Burgondes, la moitié de la Provence et les cités d'Orléans, de Sens, d'Auxerre, de Bourges, remis entre les mains d'un des fils de Clothaire, Gontran.

Dès la fin du VI^e siècle, l'aristocratie locale a largement intégré les populations romaines, burgondes et franques nouvellement installées dans la vallée du Rhône. Les distinctions ethniques des populations deviennent dès lors difficiles, mais la tradition burgonde demeure avec notamment la loi Gombette qui est prorogée et adoptée face à la loi salique des Mérovingiens, avec un sens cette fois territorial et non plus ethnique.

Ce processus d'intégration est particulièrement marqué par l'affirmation de l'aristocratie locale bourguignonne, qui contestait l'autorité des rois mérovingiens. Les tentatives de la reine Brunehaut, qui succéda en 592 à Gontran, de s'opposer à l'aristocratie locale et notamment aux évêques, se soldèrent par une conjuration qui aboutit à son exécution par Clothaire II en 613.

Au début du VIII^e siècle, la conquête musulmane de l'Espagne et l'incursion des troupes arabo-berbères jusque dans le nord de la Bourgogne en 721 ont favorisé la montée en puissance de Charles Martel, maire du palais du royaume mérovingien d'Austrasie. Après l'Aquitaine conquise en 735, Charles Martel s'attaqua à la Bourgogne qu'il soumit en 739 avec la Provence, s'appuyant sur le soutien de quelques familles locales. Après la conquête du royaume lombard en 774, sous Charlemagne et Louis le Pieux, la dynastie carolingienne fit de la Bourgogne l'un des pivots de son pouvoir politique, véritable jonction entre les terres italiennes et le centre de l'Empire jusqu'au partage de Verdun en 843 entre les fils de Louis le Pieux¹³ [Fig. 13]. A la fin du règne de Charles le Chauve, la Bourgogne s'organisa en deux principautés autour du comte Boson¹⁴ d'une part en Lyonnais et Viennois, et autour de la dynastie rodolpheine d'autre part pour la Bourgogne du nord.

13 RICHÉ Pierre, *Les Carolingiens*, Paris, 1983.

14 CASTELNUOVO G., « Les élites du royaume de Bourgogne (milieu IX^e-milieu X^e siècle) », LE JAN R. (dir.), *La royauté et ses élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX^e aux environs de 920)*, Lille, 1998, p. 383-408 ; STAAB F., « Jugement moral et propagande. Boson de Vienne vu par les élites du royaume de l'Est », LE JAN R. (dir.), *La royauté et ses élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX^e aux environs de 920)*, Lille, 1998, p. 365-82 ; BOUGARD F., « En marge du divorce de Lothaire II : Boson de Vienne, le cocu qui fut fait roi », *Francia*, 2000, p. 33-51 ; BOUCHARD C.B., « The Bosonids. Or rising to power in the late carolingian age », *French historical studies*, 1988, p. 407-31.

4.2 La question des nécropoles et de la population

Dès le XIXe siècle, les nécropoles du haut Moyen Âge ont fréquemment été attribuées à la période burgonde, du fait de la renommée historique de ces populations ; en Haute-Savoie, une importante nécropole fut notamment fouillée à La Roche-sur-Foron – la Balme par le genevois Henri Gosse vers 1850¹⁵. La plupart des découvertes de tombes sont attribuées à cette période, sans toujours beaucoup d'arguments¹⁶. Néanmoins, la question de la population et de la culture burgonde, de même que la question de la typologie des sépultures du haut Moyen Âge et de la place de la tombe mérovingienne de Menthonnex-sous-Clermont dans le corpus doivent être précisées.

4.2.1 Les nécropoles et la typologie des tombes aux périodes burgondes et mérovingiennes

Dans le département de la Haute-Savoie, ce sont 105 points de découverte de nécropoles du haut Moyen Âge qui sont signalés en 1898¹⁷ et 233 en 1983¹⁸, répartis pour l'essentiel dans l'avant-pays savoyard, mais aussi dans les cluses des Dranses, de l'Arve, du Giffre, du Fier, des Usses, d'Annecy, du Chéran¹⁹. La cartographie des cimetières mérovingiens livrée par Michel Colardelle signale des découvertes sur 58 communes haut-savoyardes²⁰ [Planche V].

Après une première synthèse en 1965²¹, les nécropoles du haut Moyen Âge, pour la plupart mérovingiennes et carolingiennes, ont été abordées avec précision depuis la seconde moitié des années 1970, notamment à travers plusieurs fouilles dirigées par Michel et Renée Colardelle, dont Michel Colardelle tirera la substance de sa thèse de doctorat²². Jusque là, les datations restaient pour l'essentiel basées sur l'analyse du mobilier et en particulier des fibules, objets caractéristiques des tombes du haut Moyen Âge²³. Pour la Haute-Savoie, ces fouilles ont concerné les basiliques funéraires de Saint-Julien-en-Genvevois (Ve-IXe siècle), Seyssel (VIe-VIIIe siècle) et Viuz-Faverge (fin VIe-IXe siècle). Plus récemment, la nécropole des Combes à Yvoire, fouillée par Joël Serralongue dans les années 1990, a livré 140 inhumations datées du VIe au VIIIe-IXe siècle²⁴ [Planche VI]. Si aucune grande fouille de nécropole ou d'habitat du haut Moyen Âge n'a été menée ces dernières années sur le territoire haut-savoyard, quelques découvertes ponctuelles continuent d'alimenter

15 GOSSE H.-L., « Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève et principalement celui de La Balme près La Roche », *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1855, p. 1-19 ; 1857, p. 81-100.

16 MARTEAUX Charles, LE ROUX M., « Les sépultures burgondes : stations et mobilier funéraire », *Revue Savoisienne*, 1898, p. 11-39, 130-140, 259-283.

17 MARTEAUX Charles, LE ROUX M., « Les sépultures burgondes : stations et mobilier funéraire », *Revue Savoisienne*, 1898, p. 11-39, 130-140, 259-283.

18 COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, p. 301-344.

19 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 87.

20 COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, fig. 141.

21 GAGNIÈRE S., « Les sépultures à inhumation du IIIe au XIIIe siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône », *Cahiers Rhodaniens*, 1965, p. 53-110.

22 COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983. Une synthèse élargie plus récente a été donnée dans COLARDELLE Michel, DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, RAYNAUD Claude, « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule », GALINIÉ Henri, ZADORA-RIO Elisabeth (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Tours, p. 271-301.

23 PERRIN Patrick, *La datation des tombes mérovingiennes. Historique, méthodes, applications*, Genève, 1980.

24 SERRALONGUE Joël, « Yvoire, Les Combes », *Revue savoisienne*, 1997, p. 72-78.

le corpus²⁵, sans toutefois renouveler fondamentalement les problématiques et les connaissances. Mais c'est pour l'essentiel sur le territoire suisse que les principales nécropoles burgondes et mérovingiennes ont été fouillées et publiées, notamment Sézegnin par Charles Bonnet et Béatrice Privati²⁶, puis Le Pré de la Cure à Yverdon²⁷.

Ces nécropoles du haut Moyen Âge se développent pour la plupart à l'écart de l'habitat, même si dans certains cas seules quelques dizaines ou centaines de mètres les séparent²⁸. Les crêts morainiques orientés au sud sont souvent privilégiés ou, à défaut, de simples éminences dominant le paysage environnant²⁹.

Les travaux de Michel Colardelle ont permis de préciser la typologie des tombes, ainsi que la chronologie des modes d'inhumation³⁰. Treize types de tombes peuvent être distingués, depuis les sarcophages de la fin de l'Antiquité jusqu'aux cercueils cloués qui apparaissent au bas Moyen Âge [Fig. 14]. Les tombes en coffre de dalles complètes, avec dalles de fond, dalles latérales et dalles de couverture (type F), sont caractéristiques de la période allant du Ve au VIIe siècle et sont fréquemment qualifiées de « barbares » dans le sens où elles correspondent à la large époque burgonde et franque³¹. L'individu découvert à Menthonnex-sous-Clermont, décrit au moment de sa découverte comme étant inhumé dans un coffre complet, ce dont témoignent encore malgré les modifications les vestiges de ce coffre, appartient bien à cette typologie et sa datation de la première moitié du VIIe siècle est cohérente avec son mode d'inhumation.

Ces tombes en coffre de dalles complètes succèdent aux coffres de *tegulae*, en bâtière à la fin de l'Antiquité et plus volontiers rectangulaires comme à Saint-Laurent de Grenoble au haut Moyen Âge. Vers la fin du VIIe siècle et au VIIIe siècle, les tombes en coffres complets disparaissent au profit des coffrages mixtes, associant dalles de pierre et planches de bois. Néanmoins, comme le montre la chronologie avancée, ces coffres de dalles appartiennent aussi bien à la période burgonde qu'à l'époque mérovingienne et la discrimination chronologique est loin d'être évidente en l'absence de mobilier associé à la tombe ou de datation C14.

4.2.2 La population et la question des caractères ethnoculturels

Sur le plan des populations, il reste très difficile d'estimer les apports respectifs des burgondes puis des francs par rapport à la population autochtone. Les estimations du nombre de colons burgondes installés en 443 varient de 5000 à 50000 personnes, ce qui dans tous les cas reste assez modeste et ne dut guère

25 Une sépulture en coffre de dalles découverte en 2008 à Samoëns ; GUFFOND Christophe, « Samoëns, Sous Levy », *Revue savoisienne*, 2008, p. 91-93.

26 BONNET Charles, PRIVATI Béatrice, « La nécropole de Sézegnin. Derniers résultats des fouilles », *Archéologie suisse*, 1979, p. 178-185 ; BONNET Charles, PRIVATI Béatrice, « Nécropole et établissement barbares de Sézegnin », *Helvetia Archaeologica*, 1975, p. 98-114.

27 STEINER Lucie, « Les nécropoles de Suisse occidentale entre le IVe et le VIIIe siècle », WINDLER R., FUCHS M. (dir.), *De l'Antiquité au haut Moyen Âge (300-800) : Kontinuität un Neubeginn*, Bâle, 2002 ; STEINER Lucie, MENNA François, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.)*, Lausanne, 2000.

28 BONNET Charles, PRIVATI Béatrice, « La nécropole de Sézegnin. Derniers résultats des fouilles », *Archéologie suisse*, 1979, p. 178-185 ; BONNET Charles, PRIVATI Béatrice, « Nécropole et établissement barbares de Sézegnin », *Helvetia Archaeologica*, 1975, p. 98-114.

29 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 87-88 ; COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, p. 360.

30 COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, p. 345-354.

31 GAGNIÈRE S., « Les sépultures à inhumation du IIIe au VIIIe siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône », *Cahiers Rhodaniens*, 1965, p. 53-110.

provoquer de heurts avec la population locale³².

Du point de vue anthropologique, les caractères biologiques ne permettent pas en général de distinguer les populations locales de Gaule romaine des populations « barbares ». La première raison est essentiellement liée à la nature des populations burgondes, dont les caractères ethniques ne sont guère affirmés : plus qu'un peuple, il s'agit d'une armée hétérogène et déjà passablement mélangée au gré de ses migrations et au contact avec les autres peuples germaniques lorsqu'elle s'installe en Sapaudia en 443.

Les inhumations proprement burgondes ne sont la plupart du temps identifiables qu'à travers le mobilier funéraire éventuellement déposé dans la tombe du défunt. Si les armes telles les scramasaxes³³ sont bien caractéristiques des apports culturels d'origine germanique, les apports respectifs des populations indigènes et des colons restent difficiles à distinguer³⁴ [Fig. 15]. Les traces de ces apports culturels se retrouvent parfois de manière étonnante dans les sépultures à travers la pratique, rare, de la déformation crânienne vraisemblablement héritée des contacts avec les troupes de guerriers Huns au Ve siècle³⁵.

On le voit, l'attribution de la tombe découverte à Menthonnex-sous-Clermont en 1960 à la période burgonde a été trop hâtive et empreinte des préjugés qui entouraient alors les tombes en coffres de dalles que la bibliographie commune attribuait aux populations « barbares » et notamment aux Burgondes, auréolés d'une certaine célébrité régionale. Non pas burgonde mais mérovingienne puisqu'elle appartient à la première moitié du VIIe siècle (600-660) et donc postérieure à la fin du royaume des Burgondes (443-534) proprement dit, cette tombe est désormais mieux connue et caractérisée, ainsi que l'individu qu'elle abritait.

32 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 86 ; BONNET Charles, « Les Burgondes dans le territoire lémanique et la haute vallée du Rhône », GAILLARD DE SÉMAINVILLE Henri (dir.), *Les burgondes : apports de l'archéologie*, Dijon, 1995, p. 97-102 ; LEGUAY Jean-Pierre, « Les Burgondes et la Sapaudia », *L'histoire en Savoie*, Chambéry, 1974.

33 COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, p. 356 ; cinq scramasaxes ont été découverts en Haute-Savoie.

34 Sur ces questions très complexes, voir COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983, p. 354-356 ; ESCHER Katalin, *Genèse et évolution du deuxième royaume burgonde (443-534) : les témoins archéologiques*, Oxford, British Archaeological Reports Ltd, coll. « British Archaeological Reports British Series », 2005 ; PASSARD Françoise, GIZARD Sophie, URLACHER Jean-Pierre, RICHARD Annick (dir.), *Burgondes, Alamans, Francs, Romains. Actes des XXIe journées internationales d'archéologie mérovingienne (Besançon, 20-22 octobre 2000)*, Besançon, 2003.

35 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 90 ; BUCHET L., « La déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le haut Moyen Âge : son origine, sa valeur historique », *Archéologie médiévale*, 1988, p. 55-71.

Conclusion

Le fait archéologique, objet de la présente étude, correspond donc à une inhumation effectuée au cours du VII^e siècle, entre l'année 600 et l'année 660. La période d'inhumation ne correspond donc pas à l'existence du royaume burgonde, étant postérieure à la disparition de ce royaume d'environ un siècle. Il s'agit en revanche d'un individu mort durant la période mérovingienne, au moment de la naissance du royaume de Bourgogne.

L'individu a été déposé au sein d'un coffrage de dalles calcaires, constitué de deux grandes dalles de fond, d'un ensemble de dalles disposées de chant constituant les bords, et de plusieurs dalles venant fermer la tombe. La position du corps, allongé sur le dos, ainsi que son orientation, tête à l'ouest regardant l'orient, sont caractéristiques des sépultures chrétiennes.

Il ne s'agit pas d'une inhumation isolée, puisque les textes qui mentionnent la découverte de la tombe, évoquent trois sépultures accolées les unes aux autres, sans que l'on sache ce que sont devenues les deux autres.

Il est possible qu'existe, au lieu-dit Chainaz, un ensemble funéraire du haut Moyen Âge, constitué d'inhumations en coffrage, qu'il serait très intéressant d'étudier de manière plus approfondie. La localisation précise de la nécropole reste toutefois mal connue, la plupart des témoins de la découverte ayant disparu. Le sujet étudié ici est un adulte de sexe masculin, décédé à un âge supérieur à 20 ans, sans que l'on puisse malheureusement être plus précis. Plusieurs pertes dentaires *ante mortem* laissent penser que le décès est intervenu à un âge relativement avancé. Toutefois, aucune maladie dégénérative de type arthrose, n'a pu être mise en évidence.

Cette étude, bien que limitée par l'état de conservation du squelette, les nombreux remaniements subis par la tombe et sa fouille ancienne et probablement rapide, permet aujourd'hui d'envisager avec plus de clarté et de certitudes la conservation de cet objet muséographique peu commun qui nécessitait un traitement particulier du fait de la présence de restes humains. L'achèvement de la fouille de la tombe, le relevé des restes osseux et de l'architecture du coffre de dalles, le conditionnement du squelette pour sa conservation sont autant de points peu spectaculaires mais essentiels pour enregistrer les informations archéologiques et anthropologiques subsistantes 50 ans après la découverte.

La datation au radiocarbone (C14), heureusement possible grâce à la conservation de collagène dans les ossements malgré leur exposition prolongée à l'air libre, fait partie des apports majeurs de ce travail. Elle met en effet un terme au débat sur la chronologie et l'appellation de tombe « burgonde », qu'il faudra désormais abandonner : il s'agit bien d'une tombe mérovingienne, même si le mystère demeure quant à l'origine ethnoculturelle de l'individu qu'elle contenait.



Annexes

Annexe 1

Bibliographie

ANTHROPOLOGIE

EFREMOV J.A., 1940. Taphonomy : a new branch of paleontology, *Pan-American Geologist*, 74 : 81-93.

LECLERC J., 1990. La notion de sépulture. In : CRUBÉZY E., DUDAY H., SELIER P. et TILLIER A.M. (Dir.), *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 2 : 13-18.

MURAIL Pascal, BRUZEK Jaroslaw, HOUËT Francis et CUNHA Eugenia, « DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in of hip-bone measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2005, 17, n°3-4, p. 167-176.

SCHMITT Aurore, « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2005, 17, n°1-2.

CONTEXTE HISTORIQUE

BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie*, Paris, 1999.

BILLOIN David, GAILLARD DE SÉMAINVILLE Henri, MOULHÉRAT Christophe, « La nécropole du haut Moyen Âge de Largillay-Marsonnay (Jura) », *Revue archéologique de l'Est*, t. 55, 2006, p. 225-256.

BLIGNY B., *Le royaume de Bourgogne à l'époque carolingienne*, Düsseldorf, 1964.

BONNET Charles, PRIVATI Béatrice, « La nécropole de Sézégny. Derniers résultats des fouilles », *Archéologie suisse*, 1979, p. 178-185.

BONNET Charles, PRIVATI Béatrice, « Nécropole et établissement barbares de Sézégny », *Helvetica Archaeologica*, 1975, p. 98-114.

BONNET Charles, « Les Burgondes dans le territoire lémanique et la haute vallée du Rhône », GAILLARD DE SÉMAINVILLE Henri (dir.), *Les burgondes : apports de l'archéologie*, Dijon, 1995, p. 97-102.

BOUCHARD C.B., « The Bosonids. Or rising to power in the late carolingian age », *French historical studies*, 1988, p. 407-31.

BOUGARD F., « En marge du divorce de Lothaire II : Boson de Vienne, le cocu qui fut fait roi », *Francia*, 2000, p. 33-51.

BROISE Pierre, *Genève et son territoire dans l'Antiquité*, Bruxelles, 1974.

BUCHET L., « La déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le haut Moyen Âge : son origine, sa valeur historique », *Archéologie médiévale*, 1988, p. 55-71.

CASTELNUOVO G., « Les élites du royaume de Bourgogne (milieu IXe-milieu Xe siècle) », LE JAN R. (dir.), *La royauté et ses élites dans l'Europe carolingienne (du début du IXe aux environs de 920)*, Lille, 1998, p. 383-408.

CATTEDU Isabelle, *Archéologie médiévale en France. Le premier Moyen Âge (Ve-XIe siècle)*, Paris, 2009.

CHAUME M., *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1927.

COLARDELLE Michel, DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, RAYNAUD Claude, « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule », GALINIÉ Henri, ZADORA-RIO Elisabeth (dir.), *Archéologie du cimetière*

chrétien, Tours, p. 271-301.

COLARDELLE Michel, ESCHER Katalin, « Les Burgondes – Données archéologiques », *Des Burgondes au Royaume de Bourgogne (Ve-Xe siècle). Espace politique et civilisation*, Grenoble, 2002, p. 73-96.

COLARDELLE Michel, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983.

DUPARC Pierre, « La Sapaudia », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 1958, p. 371-383.

ESCHER Katalin, « Le problème de l'immigration burgonde en Sapaudia », *Bulletin annuel de la Société d'Etudes historiques et naturelles du Pays de Grosne et Guye*, 2001, p. 45-53.

ESCHER Katalin, *Genèse et évolution du deuxième royaume burgonde (443-534) : les témoins archéologiques*, Oxford, British Archaeological Reports Ltd, coll. « British Archaeological Reports British Series », 2005.

ESCHER Katalin, *Les Burgondes : le-VIe siècle apr. J.-C.*, Éditions Errance, coll. « Civilisations et cultures », 2006.

FAVROD J., *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*, Lausanne, 1997.

GAGNIÈRE S., « Les sépultures à inhumation du IIIe au VIIIe siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône », *Cahiers Rhodaniens*, 1965, p. 53-110.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE Henri (dir.), *Les burgondes : apports de l'archéologie*, Dijon, 1995.

GOSSE H.-L., « Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève et principalement celui de La Balme près La Roche », *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1855, p. 1-19 ; 1857, p. 81-100.

GUFFOND Christophe, « Samöens, Sous Levy », *Revue savoissienne*, 2008, p. 91-93.

GUICHARD R., *Essai sur l'histoire du peuple burgonde*, Paris, 1965.

GUICHONNET Paul, *Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1973.

LEBECQ Stéphane, *Nouvelle histoire de la France médiévale*, t. 1, *Les origines franques (Ve-IXe siècle)*, Paris, 1990.

LEGUAY Jean-Pierre, « Les Burgondes et la Sapaudia », *L'histoire en Savoie*, Chambéry, 1974.

Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais, Bâle-Frankfurt 1997 (Coll. *Helvetia Sacra*, IV/I).

LOT Ferdinand, « Les limites de la Sapaudia », *Revue suisse d'Histoire*, 1933, p. 146-156.

MARIOTTE Jean-Yves, « Le Royaume de Bourgogne et les souverains allemands du haut Moyen Âge (888-1032) », *Mémoires de la Société Historique du Droit des anciens pays bourguignons*, 1962.

MARIOTTE Jean-Yves, BAUD Henry, *Histoire des communes savoyardes*, t. III, *Le Genevois et Lac d'Annecy*, Roanne, 1981, p. 367-411.

MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, *Atlas historique de la Savoie*, Paris, CNRS, 1979.

MARTEAUX Charles, LE ROUX M., « Les sépultures burgondes : stations et mobilier funéraire », *Revue Savoissienne*, 1898, p. 11-39, 130-140, 259-283.

MARTIN P.E., *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, Genève, 1910.

MARTIN P.E., *Les origines de la civitas et de l'évêché de Genève*, Lausanne, 1944.

PASSARD Françoise, GIZARD Sophie, URLACHER Jean-Pierre, RICHARD Annick (dir.), *Burgondes, Alamans, Francs, Romains. Actes des XXIe journées internationales d'archéologie mérovingienne (Besançon, 20-22 octobre 2000)*, Besançon, 2003.

PERRET Auguste, *Recherches sur les limites de la Savoie carolingienne*, Bâle, 1967.

PERRIN O., *Les Burgondes*, Neuchâtel, 1968.

PERRIN Patrick, *La datation des tombes mérovingiennes. Historique, méthodes, applications*, Genève, 1980.

RICHE Pierre, *Les Carolingiens*, Paris, 1983.

RIPART L., *Les fondements idéologiques du pouvoir des comtes de Savoie de la fin du Xe au début du XIIIe siècle*, Thèse, Nice, 1999.

SALIN E., *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1950.

SERRALONGUE Joël, « Yvoire, Les Combes », *Revue savoisienne*, 1997, p. 72-78.

STAAB F., « Jugement moral et propagande. Boson de Vienne vu par les élites du royaume de l'Est », Le Jan R. (dir.), *La royauté et ses élites dans l'Europe carolingienne (du début du IXe aux environs de 920)*, Lille, 1998, p. 365-82.

STEINER Lucie, « Les nécropoles de Suisse occidentale entre le IVe et le VIIIe siècle », WINDLER R., FUCHS M. (dir.), *De l'Antiquité au haut Moyen Âge (300-800) : Kontinuität un Neubeginn*, Bâle, 2002.

STEINER Lucie, MENNA François, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIe s. ap. J.-C.)*, Lausanne, 2000.

Annexe 2

Article de journal

Extrait du journal « L'Agriculteur savoyard » du samedi 23 avril 1960 : découverte de tombes à Menthonnex-sous-Clermont.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

à Menthonnex-sous-Clermont



M. Gruffat montre à M. Ramel une dent burgonde très bien conservée... Quinze siècles nous en séparent

Aux assez nombreuses découvertes de cimetières burgondes faites en Genevois et en Albanais — on signalait encore dernièrement celle de Mésigny — vient s'en ajouter une autre sur le territoire de la commune de Menthonnex-sous-Clermont (nord de l'Albanais) au hameau de Chainaz.

En effectuant leurs labours, MM. Montillet frères étaient intrigués par la présence dans leur champ de fragments de dalles de grès que heurtait le soc de la charrue.

Ils eurent la curiosité de fouiller un peu et découvrirent à cet emplacement et à faible profondeur des ossements humains.

Une fouille un peu plus poussée permit de mettre à jour trois tombes accolées de facture très caractéristique : d'orientation Est-Ouest, le fond, les parois et la couverture sont en dalles de grès molassique soigneusement ajustées.

Dans un de ces compartiments déblayé minutieusement par les soins de M. Oursel, archiviste en chef de la Haute-Savoie, on voit, reposant face au levant, un squelette aux gros os bien conservés. Le crâne, les ceintures (épaules et bassin) et les membres permettent la reconstitution d'un corps de taille normale placé dans une tombe aux dimensions strictement adaptées.

On peut, avec le maximum de certitude, voir là les restes d'un de ces colons burgondes auxquels Aëtius, chef des Gaules pour l'Empire assigna, vers le milieu du 5^e siècle, comme zone de fixation, notre avant pays alpin.

Partis de la lointaine Scandinavie où on les trouvait au 6^e siècle avant J.-C., on sait que ce peuple après de longs vagabondages dans les îles danoises et la sauvage Germanie nordique et une fixation

temporaire dans la région du Rhin moyen s'était vu infliger de cuisantes défaites par les hordes des Huns.

C'est à la suite de ces défaites que cette soldatesque arriva en notre région. Ses mœurs étaient adoucies par sa conversion au christianisme aryen. Elle s'adapta à la vie sédentaire et aux travaux de l'agriculture et de l'élevage. Ces barbares « à l'odeur d'ail, à la chevelure trop graisse et au jargon criard » dont se moquait Sidoine Apollinaire firent assez vite bon voisinage avec les gallo-romains autochtones.

De leur civilisation ne subsistent guère que leurs cimetières. Il semble que c'est vers la fin du 6^e siècle qu'ils adoptèrent ce type de tombes conforme à celles découvertes. On a parfois l'heur d'y découvrir

selon la condition du défunt, d'assez rares objets : fibules, plaques de ceinture, briquets, couteaux ou pincettes (contenu d'une trousse de ceinture) ou épée à double ou simple tranchant.

Cette découverte faite à Chainaz s'ajoute à quelques données toponymiques ou antroponymiques assez curieuses permettant de situer en ce bassin élargi de la haute-Morge, un colonat très ancien.

Au Nord de ce village de Chainaz, à Coucy (commune de Chilly), M. Marteaux, spécialiste distingué, situait le domaine gallo-romain de Cocius ou Cossius.

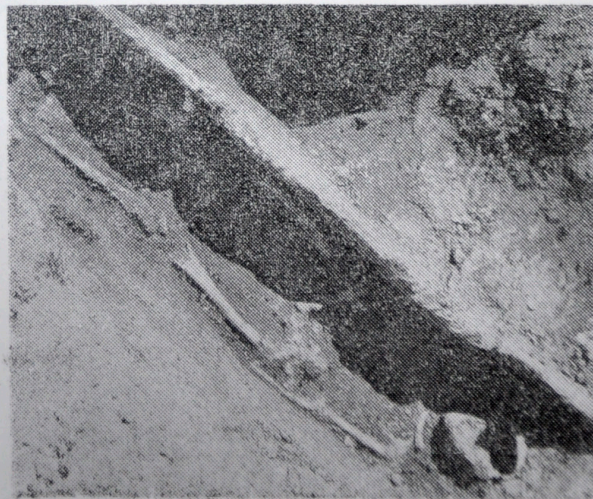
Dans la succession des domaines féodaux aux colonats anciens on trouve cette cuvette ensoleillée et fertile de la haute-Morge partagée entre les maisons fortes de Coucy, des Planchamp (aux Pelard, puis à une branche de la très ancienne famille de Mouxy) et de Contamines aux nobles Brunet de Doucy seigneurs de Mécroz en Chautagne et autres lieux.

Enfin, se référant aux indications de l'antroponymie, peut être quelques familles locales pourraient elles voir en ces tombes découvertes de très anciens caveaux de famille :

Dans ce village de Chainaz à l'époque connue la plus reculée, c'est à dire à la fin du 16^e siècle, on relève aux registres paroissiaux des noms caractéristiques auxquels les spécialistes accordent une origine burgonde :

BONNARENS : Bonarang ou Bonaring, « le combat de la prière » ; FARAMAZ : « Faraman » « l'homme libre » ; GODDARD et GODDET : « Godehard » « bon et ferme » ; GUILLERMIN, forme ancienne « Wuillerme ».

L.E. GRUFFAT.



Le tombeau mis au jour par MM. Gruffat et Ramel des « Amis du Vieux Rumilly »

Photos H. TRACOL

Clichés « Dauphiné Libéré »

Annexe 3

Datation radiocarbone (C14)

Datation au radiocarbone (C14) réalisée sur deux os de piedn de la sépulture n° 1960.1.1 par le laboratoire *Beta Analytics* (Miami, Floride, USA).



BETA ANALYTIC INC.
 DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD

4985 S.W. 74 COURT
 MIAMI, FLORIDA, USA 33155
 PH: 305-667-5167 FAX:305-663-0964
 beta@radiocarbon.com

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Dr. Remy Portet

Report Date: 11/28/2011

Bureau d'investigations archeologiques

Material Received: 11/9/2011

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	¹³ C/ ¹² C Ratio	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 309525 SAMPLE : Rumilly SEP1 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (bone collagen): collagen extraction: with alkali 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 600 to 660 (Cal BP 1360 to 1290)	1330 +/- 30 BP	-19.3 o/oo	1420 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the ¹⁴C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby ¹⁴C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured ¹³C/¹²C ratios (delta ¹³C) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the delta ¹³C. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed delta ¹³C, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "**". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-19.3:lab. mult=1)

Laboratory number: Beta-309525

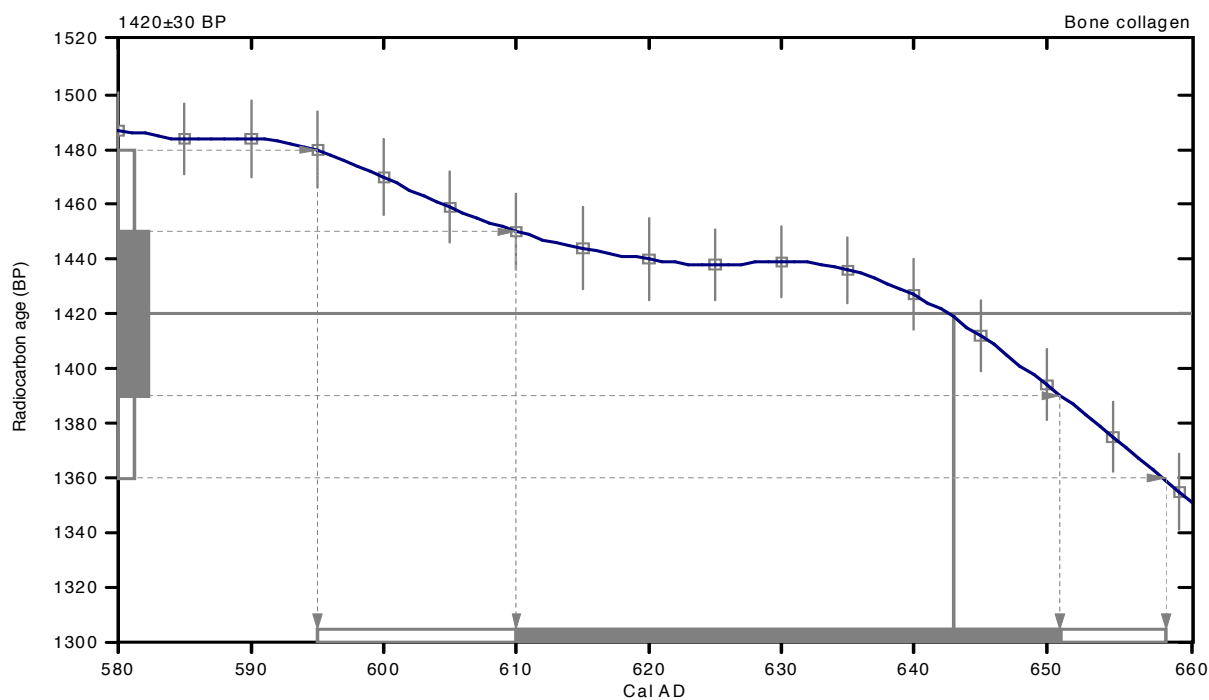
Conventional radiocarbon age: 1420±30 BP

2 Sigma calibrated result: Cal AD 600 to 660 (Cal BP 1360 to 1290)
(95% probability)

Intercept data

Intercept of radiocarbon age
with calibration curve: Cal AD 640 (Cal BP 1310)

1 Sigma calibrated result: Cal AD 610 to 650 (Cal BP 1340 to 1300)
(68% probability)



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

Heaton, et al., 2009, Radiocarbon 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, Radiocarbon 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, Radiocarbon 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, Tellus 27:168-192

Mathematics used for calibration scenario

*A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates
Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322*

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com



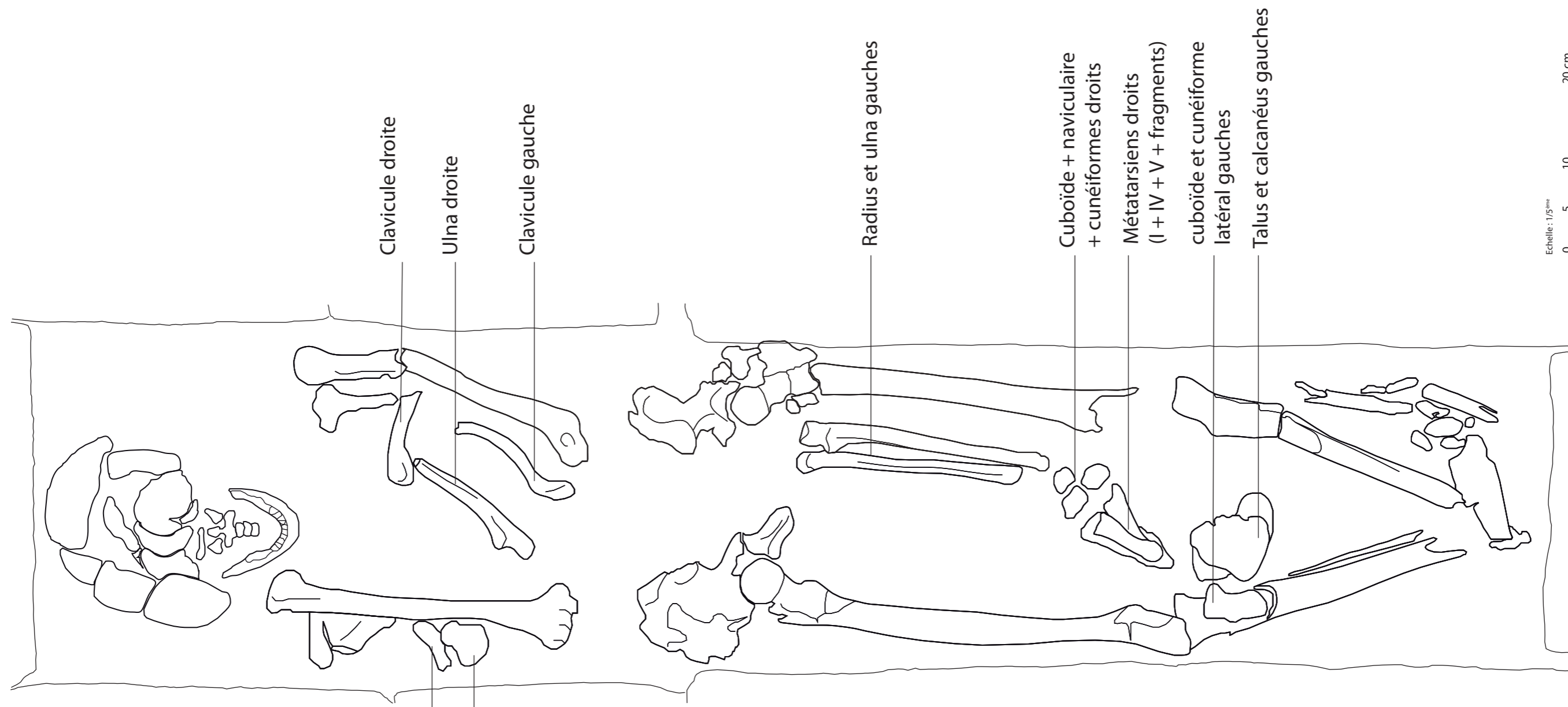
Planches

1. Etat de la sépulture avant nettoyage



2. Etat des ossements après nettoyage de la sépulture



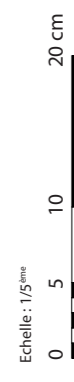


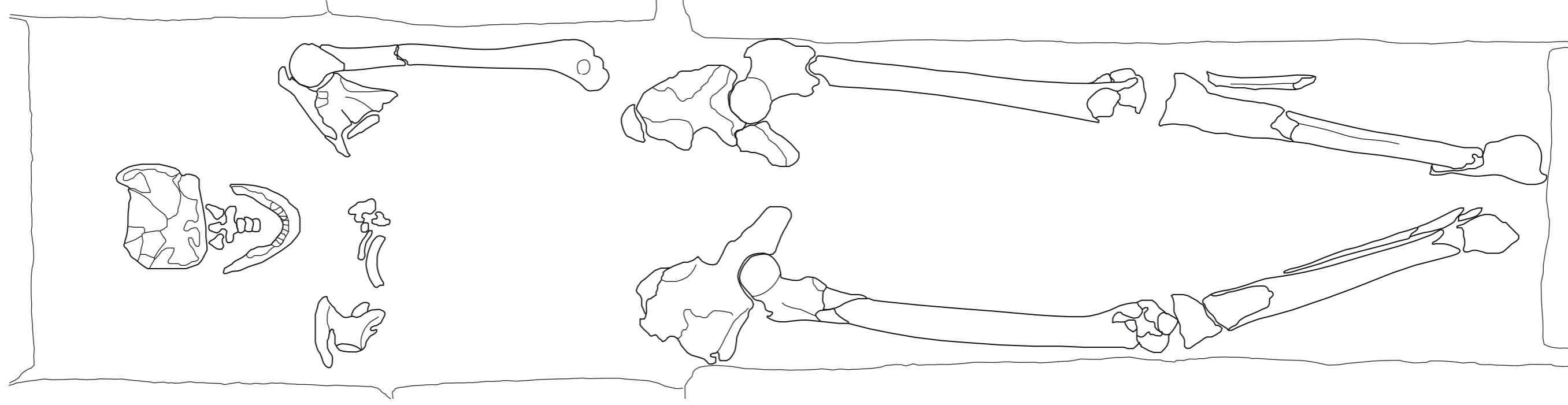
MUSÉE DE RUMILLY (Rumilly, Haute-Savoie)

Planche II

Tombe dite "Burgonde". N° d'inventaire : 1960.1.1
 Relevé de la position des ossements avant nettoyage

Octobre 2011. Echelle 1/5ème.
 Relevé : D. Perassinotto, Hadès





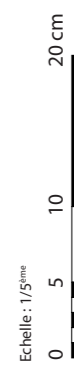
MUSÉE DE RUMILLY (Rumilly, Haute-Savoie)

Planche III

Tombe dite "Burgonde". N° d'inventaire : 1960.1.1

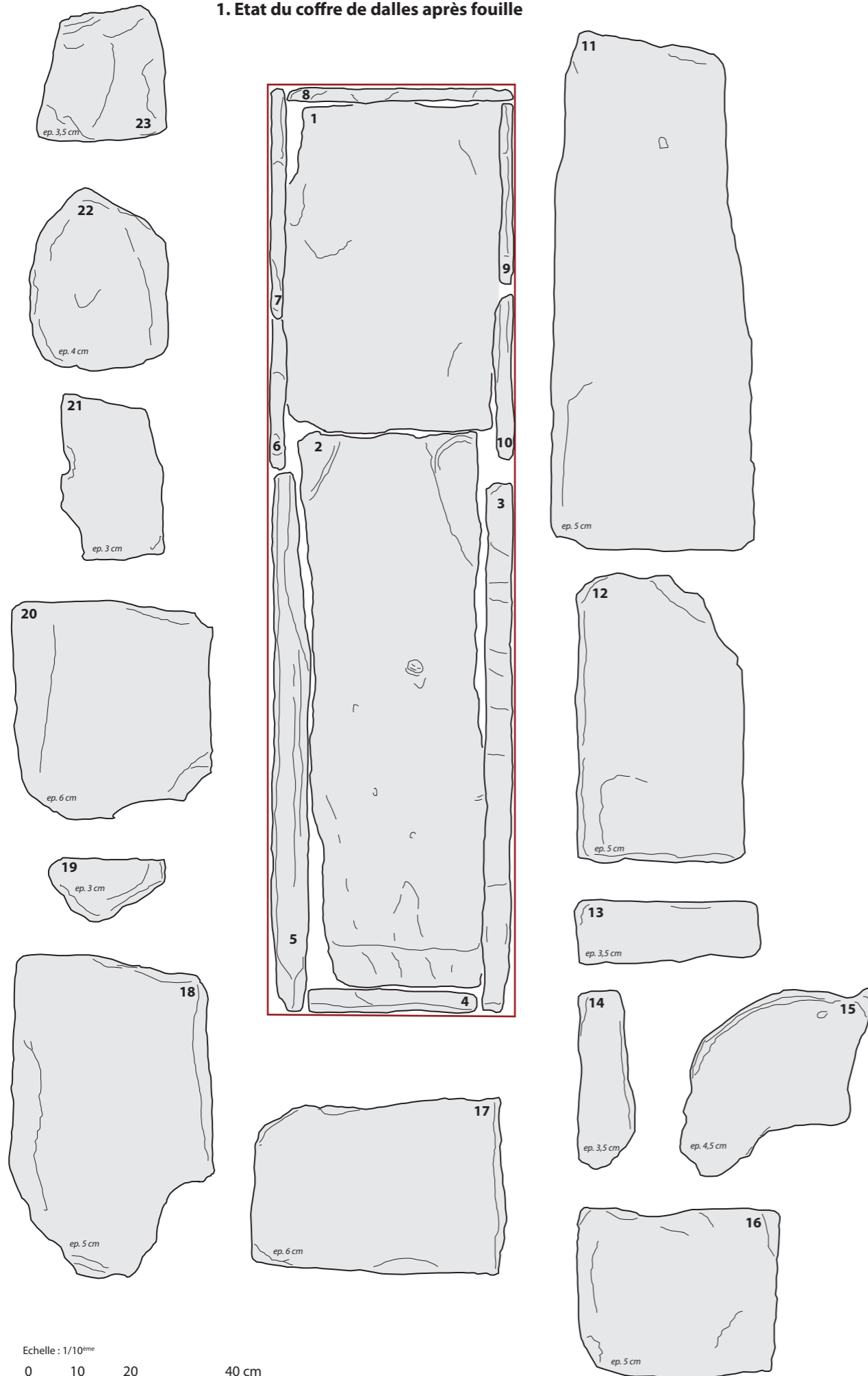
Relevé de la position des ossements avant nettoyage

Octobre 2011. Echelle 1/5ème.
Relevé : D. Perassinotto, Hadès



1. Etat du coffre de dalles après fouille

2. Relevé des dalles de fond et de côté du coffre



Détail de la dalle n° 4, traces de retaille à la disqueuse



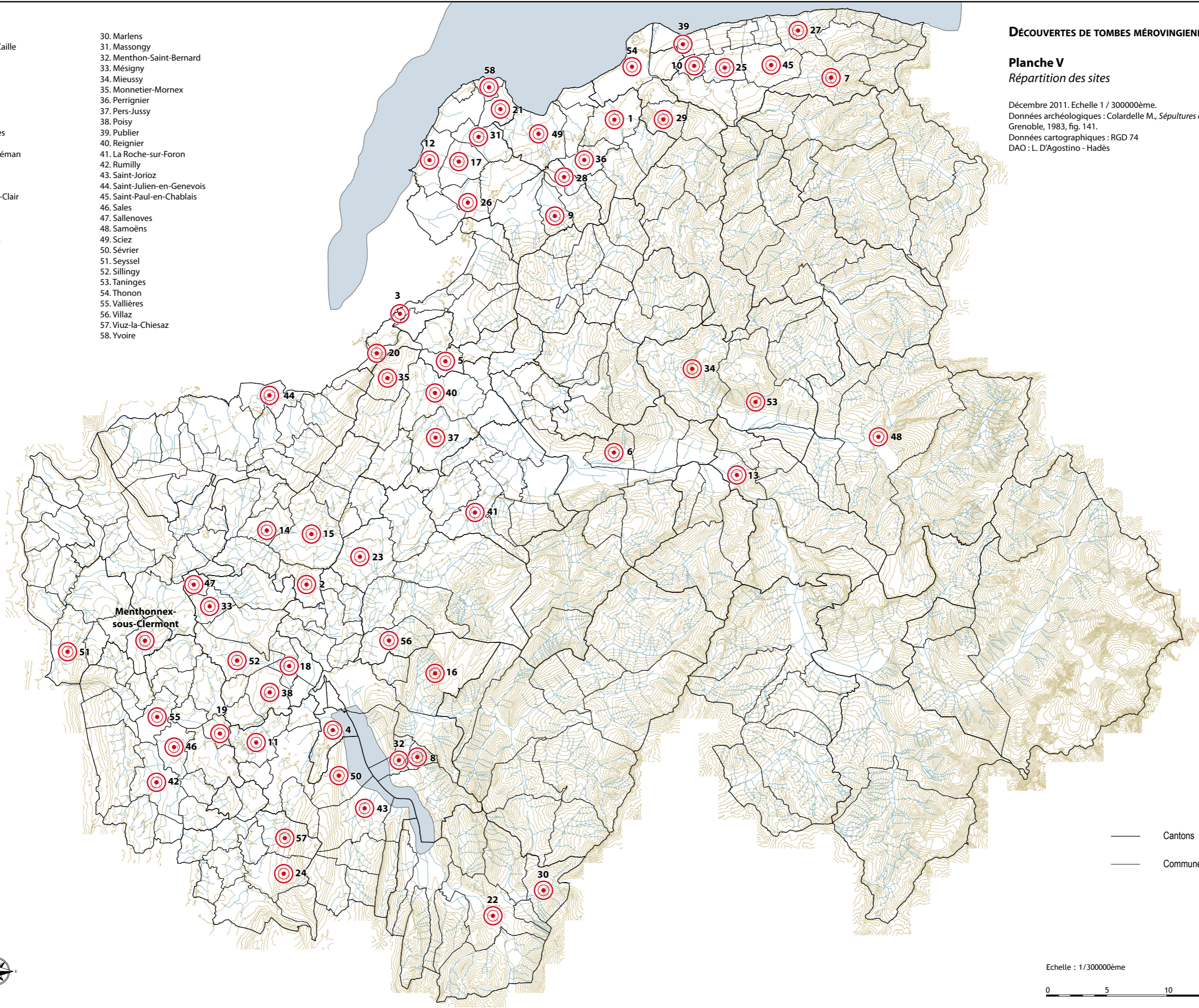
Détail de la dalle n° 5, traces de retaille à la disqueuse



Planche V
Répartition des sites

Décembre 2011. Echelle 1 / 300000ème.
Données archéologiques : Colardelle M., *Sépultures et traditions funéraires...*,
Grenoble, 1983, fig. 141.
Données cartographiques : RGD 74
DAO : L. D'Agostino - Hadès

- 1. Allinges
- 2. Allonzier-la-Caille
- 3. Ambilly
- 4. Annecy
- 5. Arthaz
- 6. Ayse
- 7. Bernex
- 8. Bluffy
- 9. Brenthonne
- 10. Champanges
- 11. Chavanod
- 12. Chens-sur-Léman
- 13. Cluses
- 14. Copponex
- 15. Cruseilles
- 16. Dingy-Saint-Clair
- 17. Douvaine
- 18. Epagny
- 19. Etercy
- 20. Etrembières
- 21. Excenevex
- 22. Faverges
- 23. Groisy
- 24. Gruffy
- 25. Larringes
- 26. Loisin
- 27. Lugrin
- 28. Lully
- 29. Le Lyaud
- 30. Marlers
- 31. Massongy
- 32. Menthon-Saint-Bernard
- 33. Mésigny
- 34. Mieussy
- 35. Monnetier-Mornex
- 36. Perrignier
- 37. Pers-Jussy
- 38. Poisy
- 39. Publier
- 40. Reignier
- 41. La Roche-sur-Foron
- 42. Rumilly
- 43. Saint-Jorioz
- 44. Saint-Julien-en-Genevois
- 45. Saint-Paul-en-Chablais
- 46. Sales
- 47. Sallenoves
- 48. Samoëns
- 49. Sciez
- 50. Sévrier
- 51. Seyssel
- 52. Sillingy
- 53. Taninges
- 54. Thonon
- 55. Vallières
- 56. Villaz
- 57. Viuz-la-Chiesaz
- 58. Yvoire



— Cantons
 — Communes

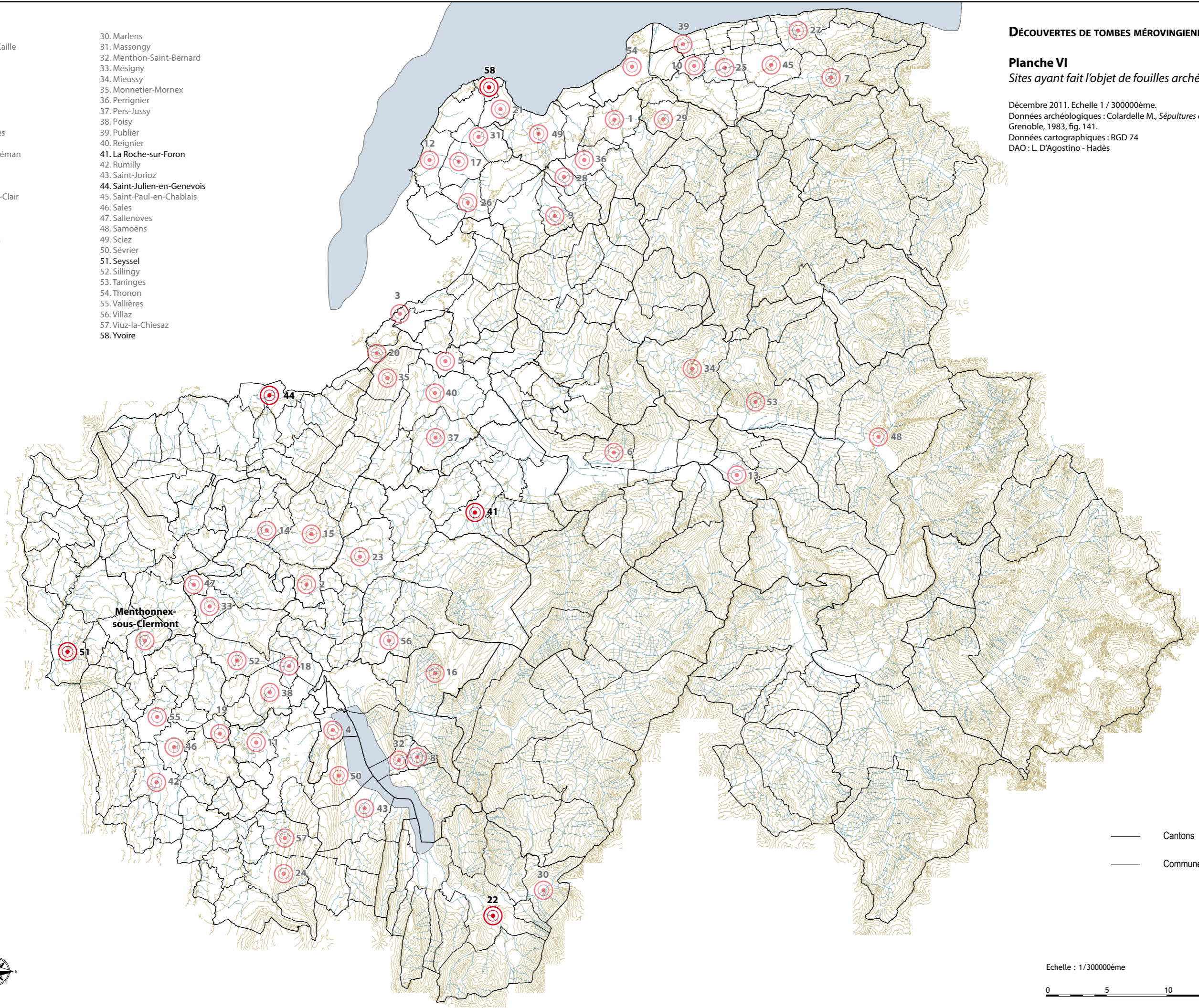


Echelle : 1/300000ème
 0 5 10 20 km

Planche VI
Sites ayant fait l'objet de fouilles archéologiques

Décembre 2011. Echelle 1 / 300000ème.
Données archéologiques : Colardelle M., *Sépultures et traditions funéraires...*,
Grenoble, 1983, fig. 141.
Données cartographiques : RGD 74
DAO : L. D'Agostino - Hadès

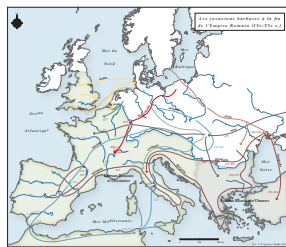
- 1. Allinges
- 2. Allonzier-la-Caille
- 3. Ambilly
- 4. Annecy
- 5. Arthaz
- 6. Ayse
- 7. Bernex
- 8. Bluffy
- 9. Brenthonne
- 10. Champanges
- 11. Chavanod
- 12. Chens-sur-Léman
- 13. Cluses
- 14. Copponex
- 15. Cruseilles
- 16. Dingy-Saint-Clair
- 17. Douvaine
- 18. Epagny
- 19. Etercy
- 20. Etrembières
- 21. Excenevex
- 22. Faverges
- 23. Groisy
- 24. Gruffy
- 25. Larringes
- 26. Loisin
- 27. Lugrin
- 28. Lully
- 29. Le Lyaud
- 30. Marzens
- 31. Massongy
- 32. Menthon-Saint-Bernard
- 33. Mésigny
- 34. Mieussy
- 35. Monnetier-Mornex
- 36. Perrignier
- 37. Pers-Jussy
- 38. Poisy
- 39. Publier
- 40. Reignier
- 41. La Roche-sur-Foron
- 42. Rumilly
- 43. Saint-Jorioz
- 44. Saint-Julien-en-Genevois
- 45. Saint-Paul-en-Chablais
- 46. Sales
- 47. Sallenoves
- 48. Samoëns
- 49. Sciez
- 50. Sévrier
- 51. Seyssel
- 52. Sillingy
- 53. Taninges
- 54. Thonon
- 55. Vallières
- 56. Villaz
- 57. Viuz-la-Chiesaz
- 58. Yvoire



— Cantons
 — Communes



Echelle : 1/300000ème
 0 5 10 20 km



Figures



FIG. 1



FIG. 2

FIG. 1 - M. Gruffat et Ramel lors de la découverte de la tombe à Menthonnex-sous-Clermont en 1960
Cliché de Henri Tracol, *L'Agriculteur savoyard*, 23 avril 1960

FIG. 2 - La tombe avant l'intervention archéologique de 2011 et son coffre de bois
Cliché de L. D'Agostino, *Hadès*, 2011

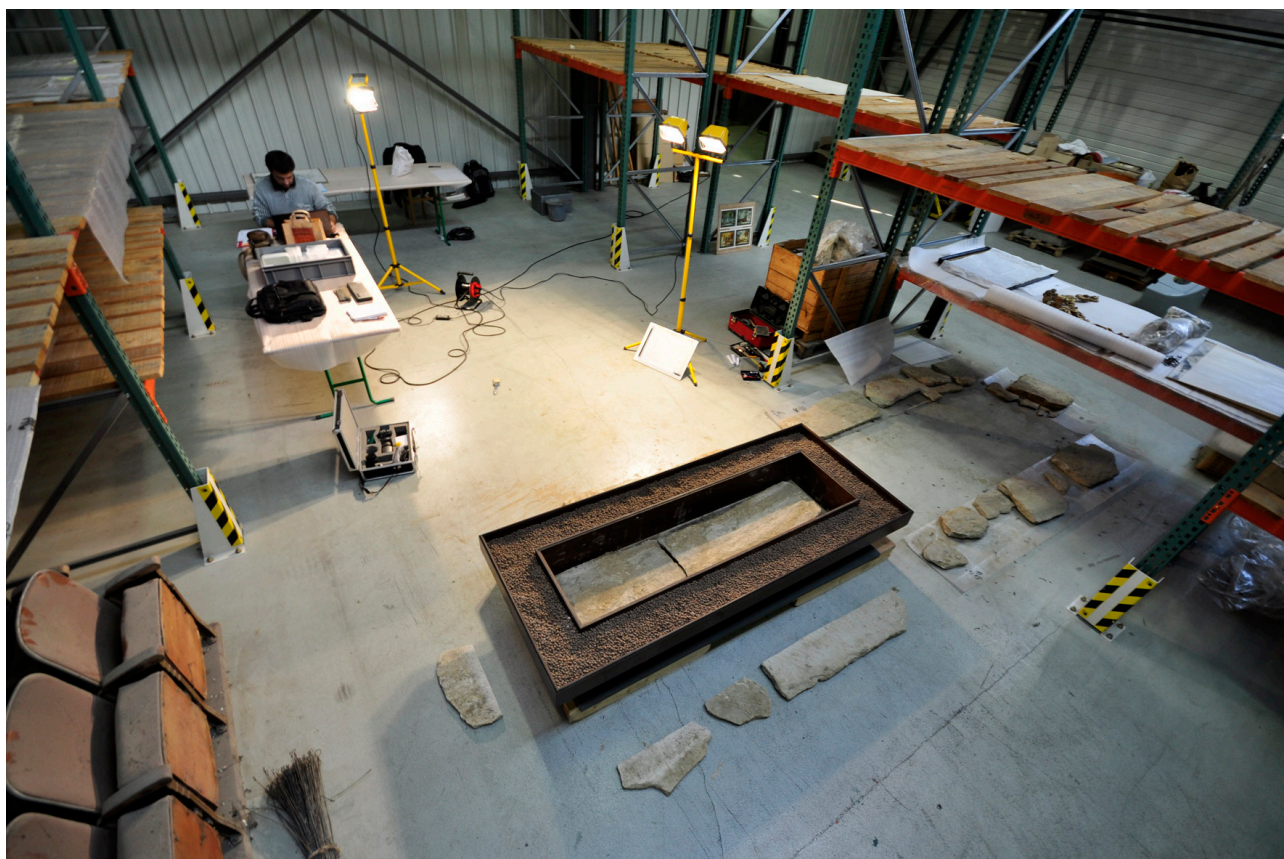


FIG. 3 - Contexte de l'étude au dépôt du Musée de Rumilly
Cliché de L. D'Agostino, Hadès, 2011



FIG. 4 - La tombe en cours de dégagement en 1960
Cliché de Henri Tracol, 1960. Collections du Musée de Rumilly



FIG. 5 - La tombe en fin de fouille en 1960
Cliché de Henri Tracol, 1960. Collections du Musée de Rumilly



FIG. 6



FIG. 8



FIG. 7

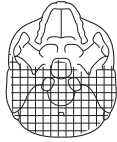

FIG. 6 - Fouille de la sépulture en octobre 2011
Cliché de L. D'Agostino, Hadès, 2011

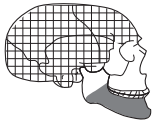
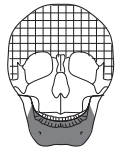
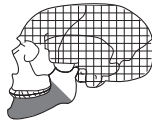
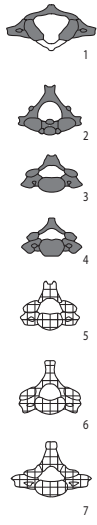
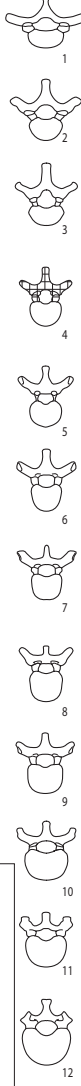

FIG. 7 - Fouille de la sépulture en octobre 2011
Cliché de L. D'Agostino, Hadès, 2011

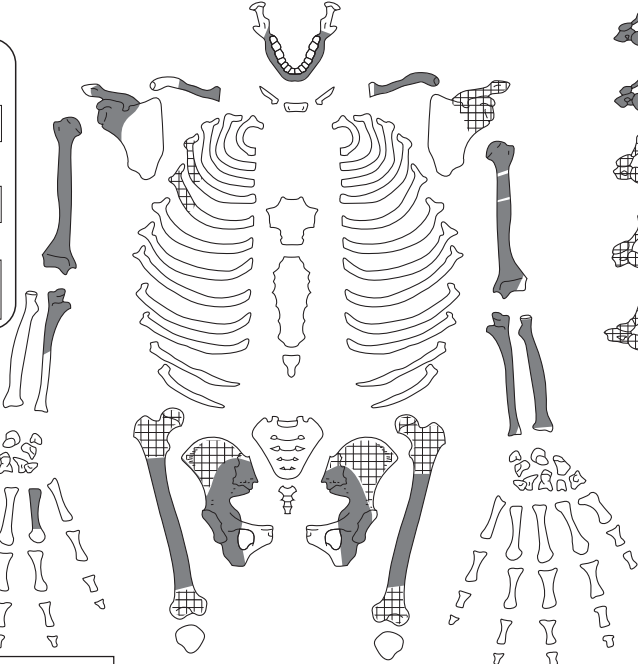

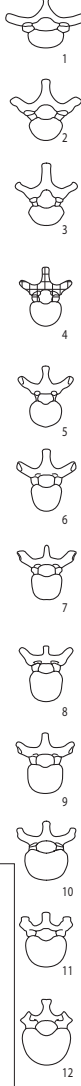

FIG. 8 - Fouille de la sépulture en octobre 2011
Cliché de L. D'Agostino, Hadès, 2011

SITE: CHAINAZ	Date: 20/10/11	SUJET ADULTE	N° sépulture : 1	Zone :
			N° US : 1001	Etat :

Primaire <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire <input checked="" type="checkbox"/> ? <input type="checkbox"/>	Simple <input checked="" type="checkbox"/> Multiple (Nbre de sujets) <input type="text"/>	Intacte <input checked="" type="checkbox"/> Arasée <input type="checkbox"/> Recouverte <input type="checkbox"/> Perturbée <input checked="" type="checkbox"/> Recoupée <input type="checkbox"/> Détruite <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/> Isolée <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> I. <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

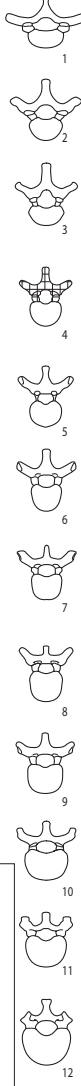
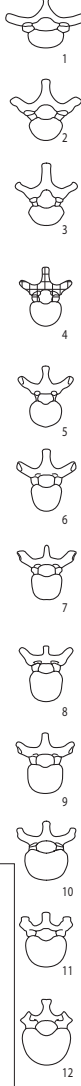

PLANS Superficiel <input type="checkbox"/> Squelette <input checked="" type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>		
--	---	--

Esp. Vide <input checked="" type="checkbox"/> Esp. Colmaté <input type="checkbox"/> ? <input type="checkbox"/>	  	Cervicales Thoraciques Lombaries   
--	--	--

Sujets de la tombe Squel. Primaires Complet US. Sujet Fiche <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Incomplet US. Sujet Fiche 1001 1 1 Réductions US. Sujet Fiche <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		  
--	---	--

Commentaire :

- Talus et cunéiforme médial droits envoyés à datation C14
- Pertes ante mortem sur mandibule de 1ère molaire droite et 1ère et 2ème molaires gauches
- La clavicule droite présente une insertion marquée du ligament costo-claviculaire
- L'extrémité médiale de la clavicule droite est synostosée (adulte de plus de 20 ans).

<p>LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Germe présent in situ Germe présent mais isolé Un de ces élément est présent L'identification de l'élément isolé n'est que supposée Elément présent in situ L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude Agénésie dentaire Dent perdue ante mortem (Résorption alvéolaire) 	  
---	--

<ul style="list-style-type: none"> Région présente et identifiée avec certitude Région fragmentée Situation exacte inconnue avec certitude Droite ou Gauche ? 	
---	--

UMR 5000 CHRS d'après T. S. Constandsee - Westermann et C. Meikeljohn, modifié par M. Guillon, P. Sellier et P. Courtaud. Informatisation M. Coutureau (AFAN)

FIG. 9 - Fiche de conservation des ossements

Relevé et dessin de D. Peressinotto, Hadès, 2011, d'après le modèle de Constandsee-Westermann T.S. et Meikeljohn C., modifié par Guillon M., Sellier P., Courtaud P. et Coutureau M.

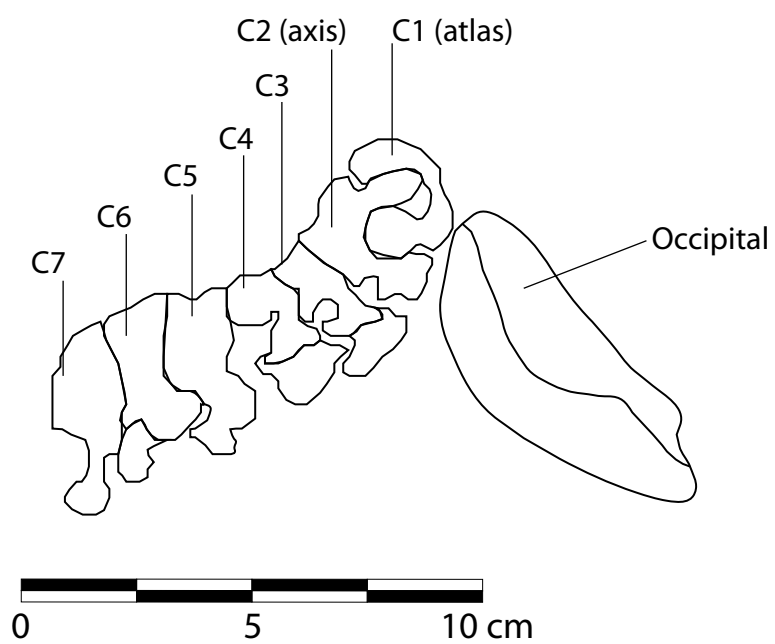


FIG. 10 - Vue de profil du rachis cervical et de l'occipital
Cliché et relevé de D. Peressinotto, Hadès, 2011

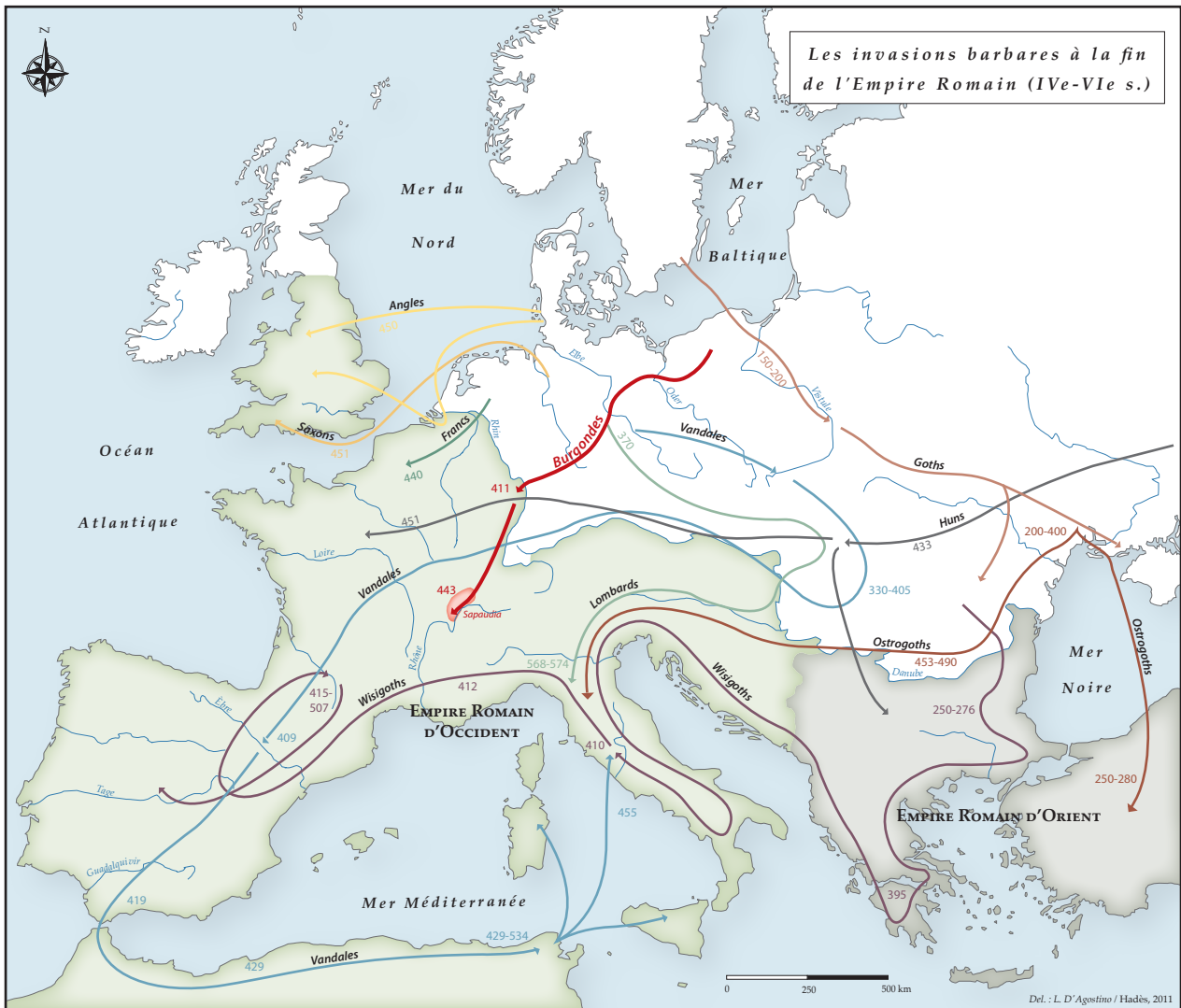


FIG. 11 - Les invasions barbares à la fin de l'Empire Romain (IVe - VIe s.)
 DAO de L. D'Agostino, Hadès, 2011



FIG. 12 - La Gaule mérovingienne (VIe - VIIIe s.)
DAO de L. D'Agostino, Hadès, 2011

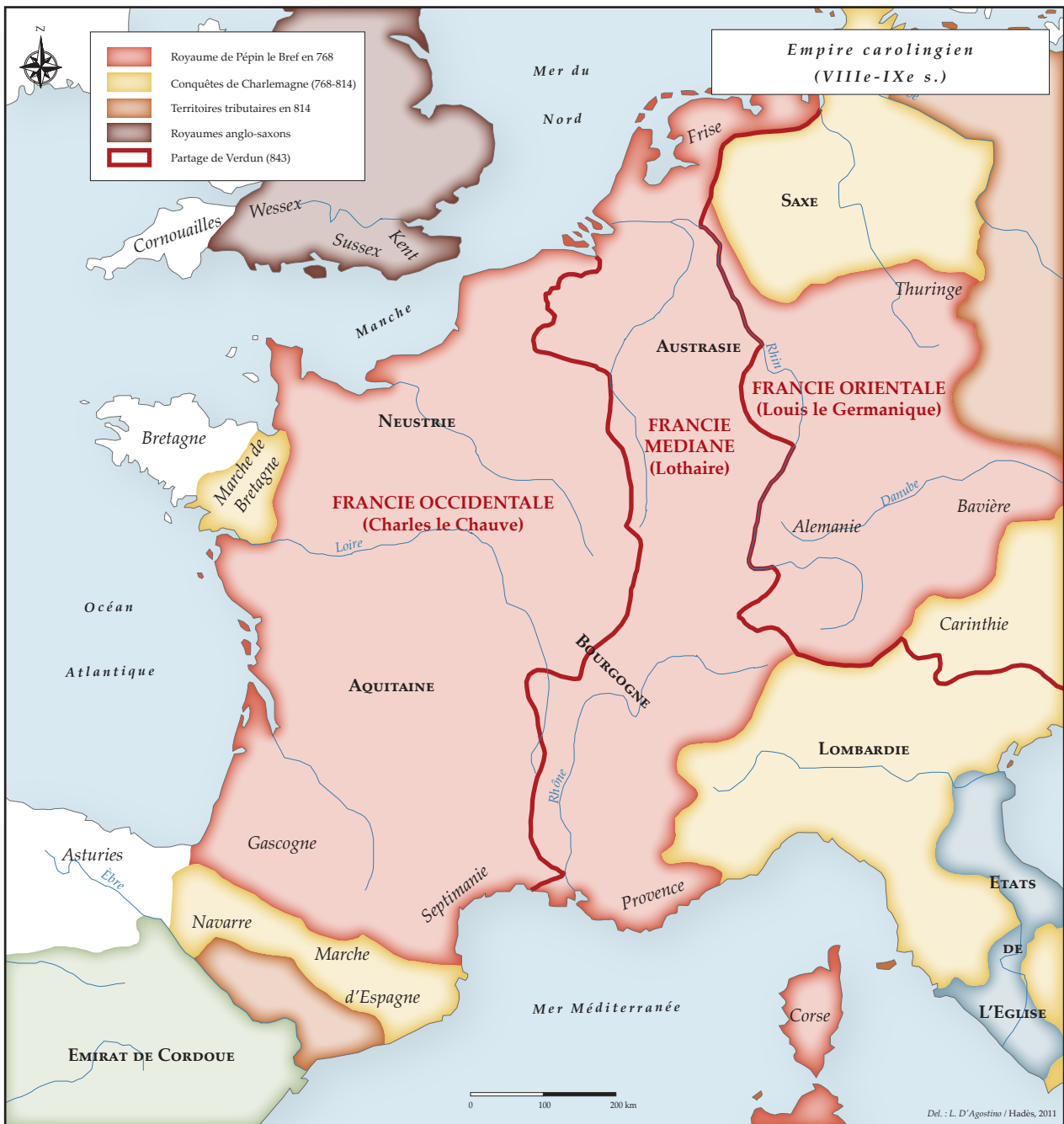


FIG. 13 - Empire carolingien
DAO de L. D'Agostino, Hadès, 2011

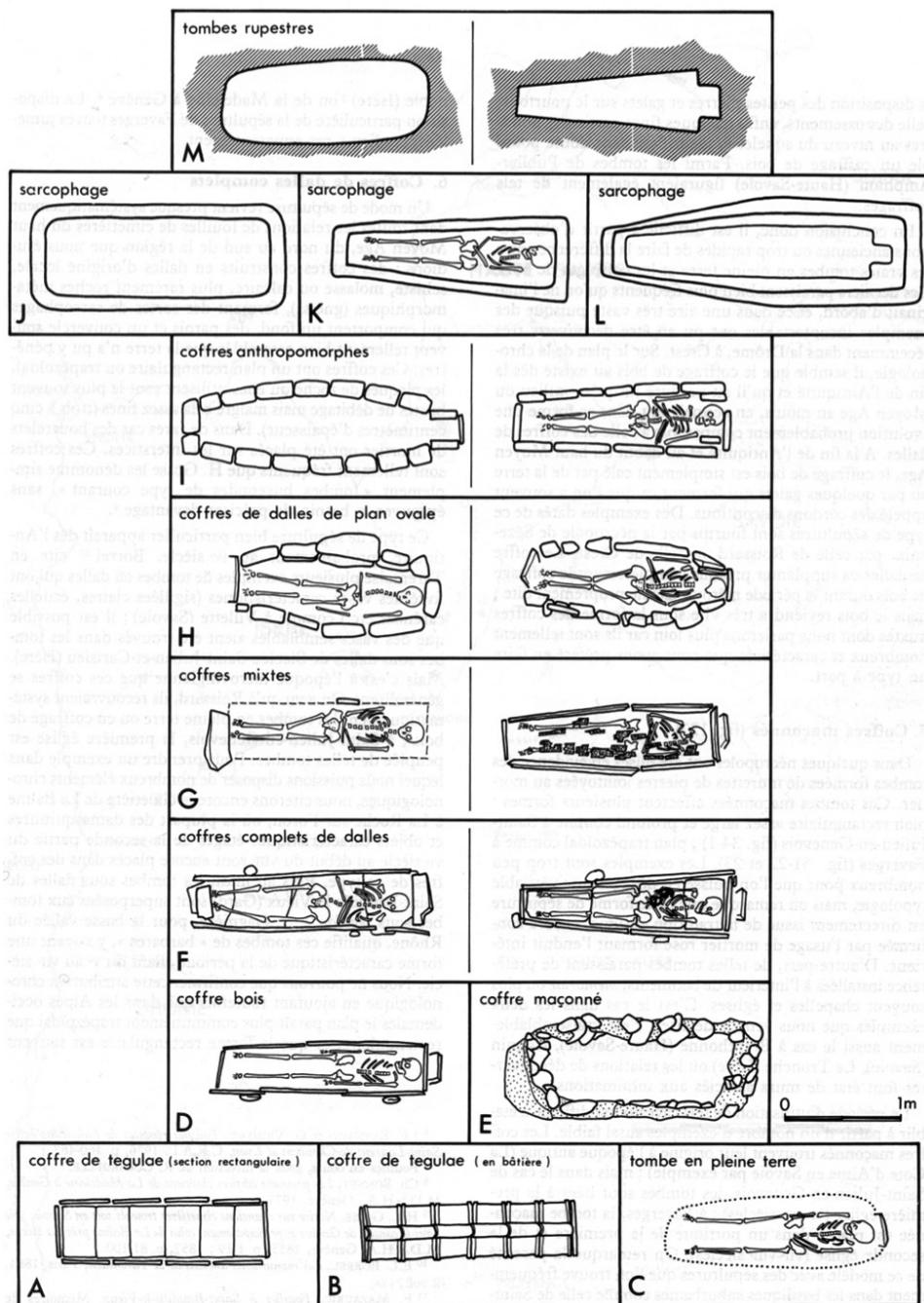


FIG. 14 - Typologie des sépultures du IIIe au XIIIe siècle

COLARDELLE M., *Sépulture et traditions funéraires du IIIe au XIIIe siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble, 1983, fig. 125.

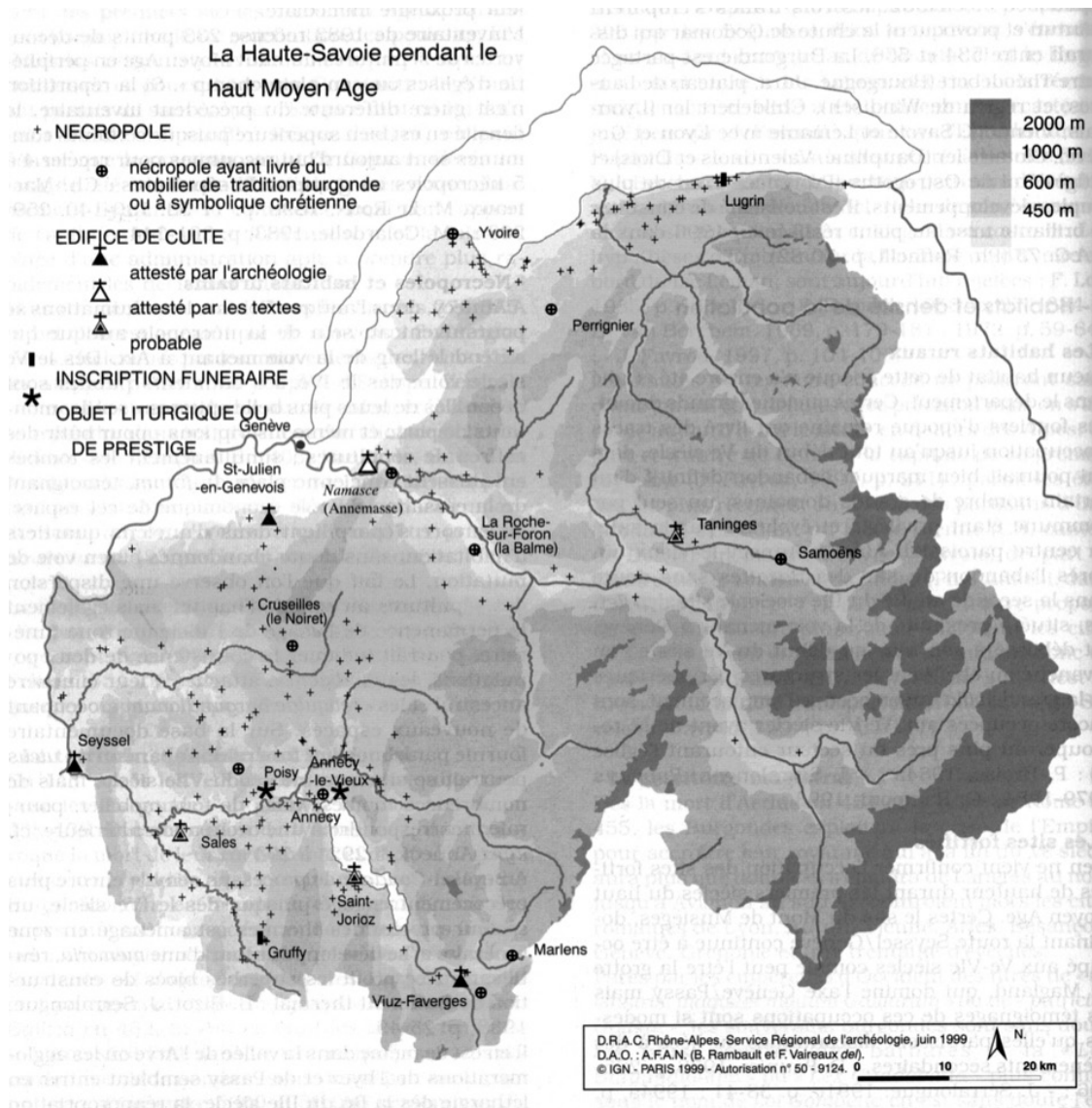


FIG. 15 - La Haute-Savoie pendant le haut Moyen Âge
 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Savoie, Paris, 1999, p. 88.

Table des figures

FIG. 1 - M. Gruffat et Ramel lors de la découverte de la tombe à Menthonnex-sous-Clermont en 1960	45
FIG. 2 - La tombe avant l'intervention archéologique de 2011 et son coffre de bois	45
FIG. 3 - Contexte de l'étude au dépôt du Musée de Rumilly	46
FIG. 4 - La tombe en cours de dégagement en 1960	47
FIG. 5 - La tombe en fin de fouille en 1960	48
FIG. 6 - Fouille de la sépulture en octobre 2011	49
FIG. 7 - Fouille de la sépulture en octobre 2011	49
FIG. 8 - Fouille de la sépulture en octobre 2011	49
FIG. 9 - Fiche de conservation des ossements	50
FIG. 10 - Vue de profil du rachis cervical et de l'occipital	51
FIG. 11 - Les invasions barbares à la fin de l'Empire Romain (IVe - VIe s.)	52
FIG. 12 - La Gaule mérovingienne (VIe - VIIIe s.)	53
FIG. 13 - Empire carolingien	54
FIG. 14 - Typologie des sépultures du IIIe au XIIIe siècle	55
FIG. 15 - La Haute-Savoie pendant le haut Moyen Âge	56